

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
E.-UNIS ET Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
E.-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, vend. 6 février 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME

TELEPHONE: Harbours 1241

SERVICE DE NUIT:

Administration: . . . Harbours 1243

Rédaction: Harbours 3679

Gérant: Harbours 4897

Le congrès d'Edmonton

"Succès véritable" — L'oeuvre de l'A.C.F.A. et de la "Survivance" — A propos de sécession — Les Canadiens français artisans d'unité nationale

Une dépêche spéciale nous apprend que le congrès franco-albertain qui vient de se terminer à Edmonton a obtenu un "véritable succès".

Ce congrès, comme l'on sait, se tenait sous les auspices de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Celle-ci, à l'instar des sociétés nationales de la Saskatchewan et du Manitoba, a été constituée pour assurer en Alberta la survivance, avec ses caractéristiques propres, de l'élément franco-catholique. Elle est d'origine fort récente, mais paraît s'être assez fortement développée. Au début, notre confrère Rodolphe Laplante devait cumuler les fonctions de directeur de la Survivance et de chef de secrétariat de l'A. C. F. A. Plus tard, l'A. C. F. A. put se payer le luxe d'un chef de secrétariat à elle toute seule, notre ancien camarade Ubalde Baudry. Aujourd'hui la Survivance et l'A. C. F. A. continuent de se donner le plus fraternel appui, elles travaillent ensemble, elles logent même sous un toit commun, mais elles disposent de personnels distincts. Ce qui est à la fois une preuve du progrès déjà fait et une garantie des progrès futurs.

Il y a d'autres oeuvres catholiques et françaises en Alberta que la Survivance et l'A. C. F. A., mais celles-ci tiennent une place à part. Grâce à C. F. A., on tend à la coordination de tous les efforts. Son conseil réunit des hommes d'expérience, dont la sagesse est ainsi mise au service de l'ensemble du groupe; son secrétariat assure l'exécution quotidienne des décisions prises et les relations entre les divers groupes. Nous avons trop de fois marqué les services rendus en Ontario, par exemple, par un organisme de ce genre pour avoir besoin d'y insister beaucoup. Quant à la Survivance, comme les autres feuilles de ce type, qui vont heureusement se multipliant, elle porte les mots d'ordre, stimule les courages, crée dans les communautés éparses le sentiment d'une vie commune. Ceux qui l'ont fondée peuvent être sûrs qu'ils ont rendu aux leurs un service de tout premier ordre.

Le congrès de cette année devait, à raison des circonstances, avoir un intérêt particulier. On paraît y avoir donné une attention spéciale aux questions agricoles, — ce qui, étant donné la crise, s'entend parfaitement. Et les clameurs sécessionnistes qui montent de certains milieux de l'Ouest ont amené les chefs franco-albertains à se déclarer, avec une claire énergie, en faveur du lieu fédéral.

Ces déclarations ont été reproduites par la majeure partie des journaux du pays. Inciteront-elles un certain nombre d'Anglo-Canadiens à se rendre compte de cette vieille vérité que les Canadiens français de l'Ouest, par leur traditionnel attachement à la terre canadienne, par leurs relations et leurs amitiés dans l'Est, sont l'un des plus fermes liens qui se puissent développer entre les deux parties du pays? Les cultivateurs franco-canadiens de là-bas n'aiment pas plus que les autres les dures conditions que leur fait la crise, mais ils ont des raisons que n'ont point d'autres, — sans attaches avec le passé canadien ou le reste du pays — de ne pas chercher dans la rupture du lien fédéral le remède à leurs maux.

Par ailleurs, en même temps qu'ils prêchent chez eux l'unité nationale, ils ont le moyen — c'est ce que faisaient tout récemment Mgr Villeneuve et M. Raymond Denis, citoyens tous deux de la province qui paraît le plus durement affectée par la crise et par le mouvement sécessionniste, — de se tourner vers leurs amis de l'Est et de leur dire: Voyez ce qui se passe chez nous! Voyez quels sont nos maux et nos besoins! Et demandez-vous ce que vous pouvez faire pour que ces besoins et ces maux ne soient pas auprès des nôtres agents et conseillers de malheur! Là encore, ils agissent comme précieux agents de liaison et bons artisans de l'unité nationale. (Notons en passant que nous publierons demain une nouvelle lettre de M. Raymond Denis.)

Ce simple fait suffirait à montrer qu'il n'y a point que les catholiques et les Canadiens français qui doivent se réjouir des progrès des Franco-Albertains, — mais aussi tous ceux, quelles que soient leur race ou leurs croyances, qui ont quelque souci de l'unité canadienne.

D'après la brève dépêche de notre correspondant, l'A. C. F. A. a réuni ses principaux officiers. Le Dr J.-L. Petitclerc, en reste donc président, avec, comme vice-présidents, M. Paul-Emile Poirier, avocat, d'Edmonton, et le Dr L.-O. Beauchemin, de Calgary. M. H.-E. Patenaude conserve ses fonctions de trésorier et M. Ubalde Baudry, celles de chef de secrétariat. Un nouveau membre entre au comité exécutif: M. Hector Allard, professeur à l'Université d'Alberta, ex-boursier du Manitoba à Oxford. Ont assisté au congrès, entre autres, Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, Mgr Breynt, qui y est venu en avion. Mgr Guy, le premier ministre Brownlee, le président Wallace et le doyen Kerr, de l'Université de l'Alberta, le maire d'Edmonton, le sénateur Lessard et tous les députés provinciaux de langue française.

Nous reparlerons du congrès dès que nous en aurons un compte rendu détaillé, mais il semble bien qu'il faille dès maintenant marquer d'une pierre blanche, signe de bonheur, les délibérations de ces derniers jours.

Tant mieux donc! et toutes nos félicitations à nos amis de là-bas.

Omer HEROUX

L'actualité

La "Gazette" au service des Soviets

La Gazette a publié, hier, en même temps que le Times, de New-York, (l'un et l'autre, notons-le en passant, sont des organes de la haute finance), une dépêche de M. Walter Duranty.

Datée de Moscou, cette dépêche a passé, sans être caviardée, la censure bolcheviste — et pour cause!

M. Duranty parle comme un ange, à du trouver le camarade Stalin, — comme un ange du paradis des Soviets!

Ce qui donne d'autant plus de poids à ce qu'il raconte, c'est qu'il est sur place et qu'il lui est facile de répondre à ses contradicteurs de l'extérieur: "Vous parlez en mensonges. Vous n'avez pas été le moins de ce que je raconte, de ce que mes yeux ont vu, de ce que mes oreilles ont entendu". L'argument, il faut le confesser, ne manquera pas de poids.

Aussi est-ce moins de la dépêche de M. Duranty qu'il y a lieu de s'étonner.

tonner que du cadre qui lui a été donné.

Au cours des prochaines années, selon M. Duranty, l'Union des Soviets sera le centre d'une immigration comparable à celle qui s'est dirigée vers les Etats-Unis pendant la décennie antérieure à la guerre.

La cause de ce phénomène est bien connue: le succès du plan de cinq ans d'abord, et, peut-être à un degré aussi fort, la détresse qui règne dans le monde capitaliste à l'heure présente.

Afin qu'on ne puisse pas dire que la dépêche de M. Duranty est à 100 pour cent de la pure propagande soviétique, il y glisse une ombre, mais lève, mais transparente. Une bulle serait peut-être un terme plus juste.

Le mouvement migratoire est commencé. Cent cinquante milliers américains sont rendus à Nijni-Novgorod où on est en train de dresser une ville ouvrière sur les plans de Dearborn, sous les auspices de l'American Austin Company (sans doute les fabricants de cette voiture naine, de l'automobile-poney qui fait l'amusement des enfants et le déconfort de ses usagers).

Un groupe de ces ouvriers américains publie dans la Pravda, journal soviétique, une lettre où il exprime sa satisfaction. M. Duranty laisse entendre que cette satisfaction peut encore étonner — et c'est l'ombre on la buée dont nous parlions tantôt — parce que le standard of living is still so low that few, save the enthusiasts, would stand it. Puis c'est tout. Le solde de la dépêche est du plus beau rose.

Si la récolte de cette année est bonne, que les nouvelles fabriques de viande réussissent et que l'augmentation de la production sur toute la ligne, à partir du calicot jusqu'aux conserves, améliorent sensiblement les conditions de vie, comme un bon nombre de gens croient que cela se fera, il y aura une différence. Nous verrons la propagande du colon satisfait de chez nous — la meilleure propagande. L'immigré écrira au sien qu'il est content et cette lettre aura comme l'aimant sur sa famille et ses relations.

Quoi qu'il arrive, reprend M. Duranty, l'immigrant ouvrier aura toujours la satisfaction de se dire que, si dure que soit la vie, personne ici n'est mieux que lui; il n'y a pas de bourgeois repeints se prélassant dans leurs automobiles et étalant leur confort supérieur.

Les bolchevistes eux-mêmes, écrit-il encore en manière de conclusion, ne s'en rendent pas encore compte, mais à moins que les conditions économiques universelles ne s'améliorent plus rapidement que cela ne semble probable, ce pays pourra vite trouver nécessaire de créer un commissariat de l'immigration pour diriger le surplus de main-d'oeuvre du monde capitaliste pour laquelle il y a ici une demande et des chances de réussite (opportunités) quasi illimitées.

Quant on a lu Moscou sans voiles, le récit de ces horreurs, qui a un accent de vérité jailli de la profondeur des entrailles, s'interpose entre les yeux et le récit de M. Duranty. Mais tout le monde n'a pas lu Moscou sans voiles!

Quel sentiment a pu inspirer cette dépêche? Les Soviets ont-ils vraiment intérêt à bien traiter la presse étrangère. Pour conquérir un correspondant, il n'est que de lui assurer de la bonne copie, ce qui lui permettra de primer dans son métier par son information exclusive. Que pour des considérations comme celles-là, le plume flatte le "journaliste", il n'y a rien de scandaleux. En quoi le journaliste qui traite avec les Russes, parce que cela fait son affaire, est-il plus ignoble que les capitalistes riches qui nous vendent du charbon russe, parce qu'il peut commander un prix de vente élevé au gallois tout en étant acheteur et meilleur client? Le publiciste et le marchand de charbon professent tous les deux la philosophie courte de l'après moi le déluge.

Peut-être est-ce aussi une habile pièce de propagande antibolcheviste, que la dépêche Duranty. Peut-être espère-t-on que les journaux d'inspiration communiste feront une vaste publicité à cette glorification de la Russie soviétique, parce dans des journaux essentiellement bourgeois, ce qui lui donne plus de relief, plus de valeur persuasive. L'immigration intensive vers la Russie aurait en ce cas le double effet d'embarrasser les Russes d'une pléthore de main-d'oeuvre et de débarrasser les pays capitalistes des éléments radicaux. Plus d'un bourgeois a secondé le mouvement sioniste dans l'espoir qu'il parquerait les Israélites en Palestine et en soulagerait les pays pénitils; car le Juif passe parfois pour un agent de désagrégation sociale.

Si tous les bolchevistes étaient entraînés en Russie, comme les animaux dans l'arène, il serait plus facile de dresser le cordon sanitaire, voire de couler l'arche.

Mais le lecteur westmountais de la Gazette, ignorant de cette diplomatie subtile, a dû digérer mal son pamphlet, son porridge et ses oeufs au bacon, hier matin, quand, dans le journal appuyé contre le percolateur au borborange, saoulois, il a lu cette étonnante dépêche — jurant plus encore par le cadre où elle apparaît que par le fond.

Paul ANGER

S. G. Mgr Desmarais

S. G. Mgr Desmarais, ainsi que nous l'annonçons hier, vient d'être nommé auxiliaire de Saint-Hyacinthe.

Mgr Desmarais est très jeune encore, il n'a pas même atteint la quarantaine, et il a passé toute sa vie dans l'étude et l'enseignement. Il n'est donc pas très connu du grand public, mais son choix par Rome suffit à marquer de quelle grande estime il jouit dans les milieux si hautement qualifiés où le Saint-Siège puise ses informations.

Nous joignons respectueusement nos félicitations et nos vœux à ceux qui montent vers le nouvel évêque, non seulement du diocèse de Saint-Hyacinthe, mais de tout le pays.

Ad multos et faustissimos annos!

Remerciements

M. Bourassa, revenu d'Europe, avant-hier, prie les nombreuses personnes qui ont bien voulu lui exprimer leurs vœux du nouvel an d'agréer ses remerciements et ses excuses pour ce tardif accusé de réception en bloc.

Bloc-notes

Erreur

Il y a quelque temps, à Toronto, une soixantaine de professeurs de l'université ont protesté au nom de la liberté de parole contre les mesures prises par la police afin d'empêcher les assemblées de communistes. Un professeur montréalais vient de faire écho à cette protestation de ses confrères torontois. Ce qui fait dire à un journal de Québec, fort bien intentionné du reste: "A l'instar des professeurs de l'Université de Toronto, un professeur de l'Université de Montréal réclame pour les communistes la liberté de parole. Quel intérêt pousse donc des intellectuels à la rescousse des agents de désordre?" En fait, il ne s'agit pas du tout, en l'espèce, d'un "professeur de l'Université de Montréal", mais d'un professeur à McGill. Le journal québécois a commis un lapsus qu'il voudra certainement corriger. Personne n'a de sympathie pour les communistes, à l'Université de Montréal.

Tarif

Selon un correspondant d'Ottawa, le gouvernement Bennett n'entendait pas se remettre à remanier le tarif douanier, dès la prochaine session des Communes, vu la proximité de la conférence économique impériale au Canada; mais "l'on comprend maintenant que la pression exercée sur le ministère par les industriels canadiens a été si forte et si persistante, et ils veulent si fermement des mesures rapides de plus grande protection que le premier ministre a décidé d'accéder à leur volonté" (Gazette, 1ère page, 1ère colonne, ce matin). Ce qui veut dire que M. Bennett et son ministère vont tout de suite recommencer de toucher au tarif général, notamment en ce qui a trait aux importations des Etats-Unis au Canada. Les députés, au cours de la prochaine session, seront donc fort occupés par ces nouveaux remaniements, bien qu'on ne sache pas au juste ce qu'on leur donnera de septembre dernier. M. Bennett n'a pas voulu jusqu'ici se choisir un collègue aux finances, il a gardé pour lui ce portefeuille. On ne voit guère comment il pourra maintenant continuer d'administrer nos finances, avec toute l'écrasante besogne qui l'absorbe depuis août dernier.

Discours d'après-dîner

Dans l'Ontario, il y a quelques heures, M. Manion, ministre des chemins de fer, a dit, au cours de brèves réflexions, qu'il serait en faveur d'une loi interdisant les banquets avec discours, dont la durée dépasserait en tout une heure. Bouteade, certes, car il est impossible d'avoir un banquet avec discours qui commencerait à sept heures pour se terminer à huit heures. Il y a la question de l'ordonnance du dîner, celle du service des tables, etc. Une heure, ce serait trop peu de temps. Mais le ministre devrait s'intéresser à tout projet de loi décrétant un banquet commençant vers les huit heures du soir devra se clore à onze heures. C'est déjà large mesure; et les discours, s'ils s'en trouvaient un peu gênés, devraient, dans l'intérêt de qui les écoute, se voir imposer ce frein. L'affreux cauchemar de devoir assister forcément à des dîners où les orateurs se succèdent, se multiplient, prononçant les uns après les autres des harangues ampoulées autant que vides, d'ordinaire, devant des gens trop embarrassés pour faire la grève et qui subissent, comme cela, sept, huit, dix, vingt discours d'affilée, — car cela se voit couramment, hélas! Les journalistes en savent quelque chose, que leur métier contraint à ces interminables corvées où ils doivent subir à la queue leu leu toute la collection des paroleurs balbutiants, hoquetants, bégayants et, trop souvent, hélas, aussi déraisonnants! A l'issue de ces soirées-là, quel chroniqueur, quel journaliste ne voterait pas quatre fois plutôt qu'une l'abolition des banquets publics et même de la liberté de parole, qui devient en ces circonstances effroyable licence?

G. P.

Un discours de M. Stimson à la radio

Le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Henry L. Stimson, parlait ce soir, vendredi, à la radio, poste WABC, New-York. Il prononcera l'un des plus importants discours de sa carrière. On croit qu'il énoncera les grandes lignes de la politique des Etats-Unis à l'égard des pays de l'Amérique du Sud, particulièrement ceux où eurent lieu des révolutions.

DEMAIN:

Le "Devoir" publiera un nouvel article du R. P. Adélar Dugré, S.J., et une deuxième lettre de M. Raymond Denis sur la situation en Saskatchewan.

En plus, naturellement, toutes nos rubriques ordinaires: "page littéraire", chronique musicale, etc.

A QUEBEC

Par 42 à 8 le gouvernement fait rejeter l'amendement Crépeau

La gauche condamne toute la politique ministérielle — MM. Duplessis et Crépeau font le procès du régime — M. Godbout le défend

M. TASCHEREAU CLORA LE DEBAT MARDI PROCHAIN

Québec, le 6. — Le débat sur le budget entrera mardi prochain dans sa troisième semaine.

Le débat devait se terminer hier soir avec l'entente d'usage de l'amendement oppositionniste et l'adoption de la motion principale. Le premier ministre lui-même avait hâte d'y mettre fin, car il avait fait entendre à qui de droit que la Chambre siégerait vendredi et samedi au besoin pour terminer les oraisons sur le budget. Mais M. Maurice Duplessis a dérangé les calculs du premier ministre par une des plus dangereuses attaques qu'il ait subies le gouvernement.

Dans l'après-midi, M. Adélar Godbout, ministre de l'Agriculture, avait prononcé un excellent discours. Ce jeune député de deux ans d'expérience parlementaire a fait preuve d'une rare habileté qui le classe d'emblée parmi les plus rudes jouteurs du parti. Le ton est paisible, insinuant, sans violence, sans parti pris. Certains orateurs visent à enfoncer l'adversaire sous le choc d'une argumentation hostile et cravachante. Ils provoquent l'ennemi et l'obligent à riposter encore plus durement. Le nouveau ministre est débonnaire et d'une amabilité charmante. Il cherche plutôt à convaincre, offre des explications fort plausibles, défend son domaine, mais sans chercher à prouver à l'humanité militante que l'adversaire a été pulvérisé. M. Godbout n'a rien du fier-à-bras parlementaire.

M. Crépeau, député de Sherbrooke, a fort endommagé la théorie ministérielle, à savoir que nos routes ont coûté très bon marché. Ingénieur lui-même, il est entré dans les détails techniques de la construction des chemins, et il a présenté l'une des critiques les plus fouillées du système de voirie de la province.

M. Maurice Duplessis a appuyé l'amendement qu'avait présenté M. Crépeau.

M. Duplessis a l'esprit incisif et mordant. Ses adversaires ne le provoquent que rarement, car il a la réplique spirituelle, féroce et qui entre dans la chair vive.

Il parle rapidement, d'une phrase vive et courante où idées, arguments et railleries se pressent, ne laissant guère à l'adversaire le temps de se reprendre.

Habitué par une belle formation juridique à présenter l'argumentation, non seulement sous le biais le plus favorable, mais aussi celui qui laisse le moins de prise à la riposte, il se trouve bien armé pour la guerre d'escarmouche, la plus intéressante et la plus dangereuse.

Il en outre la remarquable faculté de ramasser une question pour en exposer les principaux points, la présenter sous ses aspects les plus divers et les plus imprévus, porter l'attaque directement sur le point faible de la défense ennemie.

M. Duplessis qui ne devait qu'appuyer l'amendement par quelques remarques, a été soudain emporté par son sujet et il a fait le plus intéressant discours du débat sur le budget jusqu'ici. En traits rapides et nets, il a dressé contre le gouvernement un formidable réquisitoire. Le premier ministre qui attendait avec calme la mort du débat, pour arriver dès hier soir à l'adoption du budget, s'est ravivé; il a ajourné le débat à mardi prochain, annonçant qu'il répliquera.

D'après les règlements de la Chambre, il n'existe pas de droit de réplique sur cette motion; mais il reste, paraît-il, à tout ministre le droit de donner des explications sur la motion elle-même.

M. ADELARD GODBOUT

Avant d'entrer dans la discussion du budget, dit M. Godbout, je tiens à faire une mise au point de certaines déclarations que le député de Maisonneuve m'a prêtées, et que j'aurais prononcées lors d'une assemblée politique. M. Tremblay affirmait que j'avais comparé l'administration conservatrice fédérale avec l'administration provinciale. Je serais obligé au député de Maisonneuve de m'indiquer dans quelle partie de mes remarques il a trouvé une semblable comparaison.

Ce que j'ai fait, c'a été de démontrer la mauvaise foi de certains gens qui, après avoir attribué à l'administration libérale fédérale la responsabilité de la crise, au moment de juillet dernier, veulent maintenant faire porter cette même responsabilité au gouvernement de la province. Des orateurs ont par couru la province au mois de juillet dernier en criant que le gouvernement fédéral était responsable de la crise par suite des traités avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Ou ils n'étaient pas renseignés, ou ils trompaient le peuple. Et c'est ce que j'ai voulu démontrer: de quelle espèce était la bonne foi de ces gens. Le député de Maisonneuve a dit dans son discours dans cette Chambre que le traité de la Nouvelle-Zélande avait fait baisser les prix du beurre et des oeufs.

Or, si nous référons aux statistiques, nous constatons que le prix du beurre à Toronto, décembre 1929, était de 40 cents, alors que le

traité de la Nouvelle-Zélande était en vigueur. Le 2 décembre 1930, alors que le traité en question n'est plus en vigueur, le prix du beurre à Toronto, était de 30 cents, soit dix cents de moins. Et voilà la preuve que le fameux traité de la Nouvelle-Zélande ruinait notre industrie laitière.

M. Tremblay. — Le ministre dira-t-il à cette Chambre combien de livres de beurre sont entrées au Canada sous l'administration King?

M. Godbout déclare qu'il regrette de ne pouvoir donner le chiffre exact sur le moment, mais qu'il s'en fera un plaisir plus tard. Il y a dans les entrepôts, cette année, environ 2,000,000 de livres de beurre de plus que l'an dernier.

M. Tremblay. — C'est le résultat du régime King.

M. Godbout rappelle que les prix ont baissé depuis l'an dernier.

"Je n'ai pas accusé le gouvernement conservateur d'être responsable de cet état de choses, je ne l'accuse pas, car ce serait déloyal de faire porter à cette administration la responsabilité d'une crise générale.

Mais c'est à tout le moins une preuve que la protection qui devait faire hausser les prix n'a pas fonctionné comme on le voulait faire croire.

La fameuse protection n'a pas mieux fonctionné aux Etats-Unis qu'ici, eux, étaient protégés contre le beurre de la Nouvelle-Zélande. La preuve en est qu'en 1929, le prix du beurre sur le marché de New-York était de 43 cents contre 40 cents au Canada qui, lui, subissait la concurrence du beurre néo-zélandais. En 1930, le beurre sur le marché new-yorkais marquait 34 cents contre 30 cents au Canada, qui n'avait plus ladite concurrence.

Lorsqu'on a essayé de surprendre la bonne foi de la population, nous avons dit aux gens de prendre garde à ceux qui veulent mal représenter les faits pour des fins politiques.

L'Union Catholique des Cultivateurs et M. Barré

On a aussi affirmé que j'avais dit dans cette même assemblée que M. Laurent Barré avait été expulsé de l'Union Catholique des cultivateurs. Je n'ai jamais fait une telle affirmation, car je sais fort bien que l'Union catholique des cultivateurs, qui ne fait pas de politique et qui, je l'espère, n'en fera pas, ne se préoccupe pas de l'opinion politique de ses membres. L'Union comprend de bons bleus et de bons rouges, et n'a jamais reproché à un de ses membres de s'occuper de politique.

Mais j'ai dit que M. Barré s'était désintéressé de l'Union des cultivateurs depuis le jour où il a constaté qu'il ne pouvait l'entraîner dans la politique à sa fantaisie. Je n'ai aucune raison particulière d'attaquer M. Barré, je ne l'attaque pas parce qu'il s'occupe de politique, car je souhaite que tous nos cultivateurs s'intéressent activement aux questions de notre province. Mais j'ai attaqué les opinions de M. Barré qui ne craint pas de détruire dans la classe agricole la bonne opinion qu'elle peut avoir de certaine classe et de certains organismes qui sont absolument nécessaires au succès de l'agriculture dans notre province. Nous prêchons et M. Barré prêche que la coopération est nécessaire à l'agriculture, et cependant il met les cultivateurs en garde contre les coopératives existantes. Nous prêchons la nécessité de l'enseignement agricole. Monsieur Barré réclame plus d'instruction pour la classe agricole, mais lorsqu'il s'agit d'agronomes, il met la classe agricole en garde contre les agronomes.

M. Godbout fait alors les compliments d'usage.

Après avoir déclaré que MM. Caron et Perron ont fait une belle oeuvre dans le domaine agricole, M. Godbout dit: On a tenté de mettre M. Perron en contradiction avec M. Caron. Parce que M. Perron a dit que tout n'était pas fait dans cette province, parce qu'il a envisagé avec ampleur la tâche qui lui était dévolue, parce qu'il ne s'est pas croisé les bras, on prétend que M. Perron a tout critiqué et voulu tout chambarder. Ce n'est pas vrai. Qu'on se rappelle les paroles de M. Perron alors qu'il racontait comment M. Caron avait consacré vingt ans de sa vie à promouvoir les mesures qui, aujourd'hui, ont leur éclosion.

On prétend que M. Perron a dénoncé l'oeuvre de ses prédécesseurs, et on veut faire croire que la classe agricole a servi de sujet de quelle espèce était la bonne foi de ces gens. Le député de Maisonneuve a dit dans son discours dans cette Chambre que le traité de la Nouvelle-Zélande avait fait baisser les prix du beurre et des oeufs.

Or, si nous référons aux statistiques, nous constatons que le prix du beurre à Toronto, décembre 1929, était de 40 cents, alors que le

Le drainage

Pour que la culture soit payante, c'est un truisme d'affirmer qu'il faut d'abord une bonne ferme. Mais la première condition fondamentale

le, celle sans laquelle les autres mesures deviennent inefficaces, c'est le drainage. L'an dernier le gouvernement a dépensé \$500,000 pour l'égouttement des terres, et il a égoutté 400,000 acres de terre, ainsi rendues à la culture. Or, en calculant simplement la valeur des nouveaux terrains ainsi rendus à l'agriculture, au taux de \$10 l'acre, c'est un capital de \$4,000,000 dont s'enrichit notre province. Et ce mouvement va continuer en plus grande cette année. Le gouvernement fournira non seulement des octrois, mais des machines et ses techniciens.

L'enseignement de méthodes agricoles

La ferme ne doit pas être seulement bien égoûtée, il faut aussi lui donner les fertilisants nécessaires et y apporter de bonnes méthodes de culture. C'est ce que nous avons fait. Depuis longtemps déjà nos agronomes servent d'utiles conseillers aux cultivateurs et on enseigne l'agriculture non seulement dans les Ecoles d'agriculture, mais aussi par des concours de fermes et au moyen de fermes de démonstration. On a voulu faire croire que l'argent dépensé pour les fermes de démonstration était de l'argent gaspillé. Ces fermes ont rendu cependant d'immenses services. Nous en avons 43, qui, l'an dernier, ont permis aux cultivateurs qui les dirigent de porter leurs revenus d'exploitation de \$1,100 à \$1,600.

Nous avons réussi à atteindre les cultivateurs par les concours de fermes, en vertu desquels les fermes des concurrents sont administrées sous la direction des agronomes. Quatorze concours de ce genre ont été institués cette année, comprenant 460 cultivateurs. Et l'an prochain ces concours seront augmentés en nombre. Et les résultats démontrent que la science agricole est entrée chez nos cultivateurs et qu'elle s'applique maintenant.

Les engrais

Les cultivateurs ont besoin non seulement de bonnes méthodes de culture, mais aussi de fertilisants. Les engrais étaient coûteux jusqu'à ces dernières années, mais des coopératives se sont organisées, le gouvernement a coopéré en contribuant au coût du transport et en obtenant des compagnies de transport des taux plus avantageux, à tel point que les engrais sont moins coûteux dans la province de Québec que dans la province d'Ontario. Aussi au moment où la culture n'est pas très rémunératrice, le gouvernement veut-il aider les cultivateurs, maintenir la fertilité du sol, sans laquelle, l'égouttement serait en partie perdu. Nos terres souffrent généralement d'excès d'acidité et il faut y remédier par des matières alcalines. Le gouvernement aidera donc les cultivateurs cette année dans ce sens. Il existe d'ailleurs dans notre province une compagnie d'engrais chimiques qui rendra de grands services.

La question du cidre de pomme

Le gouvernement a aussi porté ses activités dans le domaine de l'horticulture. L'horticulture est une belle source de revenus, et Québec est spécialement adapté à la culture des fruits. L'an dernier 65,000 pommiers ont été plantés, ce qui indique que nos cultivateurs s'intéressent vivement à cette source de production et de revenus.

M. Duplessis. — Le ministre d'Agriculture est-il favorable à la fabrication du cidre de pomme?

M. Godbout. — Je dois déclarer que c'est une question difficile à résoudre et qui devient de plus en plus difficile. Autrefois une telle exploitation aurait pu être lancée avec avantage, mais avec les nouvelles méthodes d'arrosage qui diminuent progressivement les déchets, système qui pourra être porté à 100 % d'efficacité, je ne suis pas prêt à recommander de cesser la vente des fruits sains, pour en faire du cidre.

La culture maraîchère

La culture maraîchère, continue M. Godbout, n'a pas été négligée par le gouvernement. Cette culture a été négligée dans une certaine mesure, en tant que les maraîchers doivent être préparés à répondre aux exigences du marché. Nous avons créé près des grands centres de vente 148 jardins de démonstration qui rendent les plus grands services.

Le député de Dorion s'est plaint que le prix des pommes de terre n'était pas ce qu'il devait être pour le producteur, par suite des difficultés de transport. Je crois que la classification des tubercules n'a pas été faite assez tôt, mais il se fait déjà un grand mouvement dans ce sens. Pour que notre production puisse concurrencer les produits étrangers, il faut des semences de choix. Nous avons distribué 22,000 (Suite à la 2ème page)

Demain: SAMEDI, 7 février 1931.
Saint Romuald, abbé.
Lever du soleil, 7 h. 14.
Coucher du soleil, 5 h. 15.
Lever de la lune, 11 h. 26.
Coucher de la lune, 9 h. 36.
Pleine lune, le 2, à 7 h. 32 m. du soir.
Dernier quart, le 9, à 11 h. 16 m. du matin.
Nouvelle lune, le 17, à 8 h. 17 m. du matin.
Prem. quart, le 25, à 11 h. 48 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press" de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 22.
Minimum aujourd'hui 0.
Même date l'an dernier -14.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.98. 11 heures a.m. 30.04.
Midi: 30.05.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de
Mété, 1610 St-Denis, Montréal.

La mort de Motilal Nehru

CE CHEF NATIONALISTE INDIEN EST DECÉDÉ À L'ÂGE DE 69 ANS—CE RICHE AVOCAT D'ALLAHABAD AVAIT ABANDONNÉ SA VIE LUXUEUSE POUR EN-TREPRENDRE LA CONQUÊTE DE L'INDÉPENDANCE DE SON PAYS

Lucknow, Inde, 6 (S.P.A.) — La mort a passé aujourd'hui dans les rangs des nationalistes indiens: le pandit Motilal Nehru est décédé à l'âge de 69 ans. Il avait fait le sacrifice de son repos et de sa fortune pour se mettre à la tête des citoyens et entreprendre la lutte pour la conquête de l'indépendance de son pays. Il était malade depuis plusieurs mois et en janvier les autorités le remettaient en liberté à cause de son état de santé. Mahatma Gandhi et Mme Sarojini Naidu, ses meilleurs amis, se rendirent à son chevet dès qu'ils purent sortir de la prison de Yeroda. A Poona, hier, on le transportait en auto à Lucknow où l'on croyait qu'il aurait plus de chance de recouvrer la santé. Son état s'aggrava et il expira ce matin à six heures et demie.

En 1919, pandit Motilal Nehru, qui est le père de pandit Jawaharlal Nehru, était un riche avocat d'Allahabad qui faisait partie de la haute société européenne. Certains représentants sanglants exercés par l'armée anglaise contre ses compatriotes lui firent cependant renoncer à cette vie luxueuse, abandonner son étude achalandée, et, en 1921, il était condamné à six mois de prison pour avoir violé la loi des assemblées séditieuses.

Il accepta bientôt un siège à l'Assemblée législative et devint le chef du parti du Swaraj (home rule) en Chambre. A la mort de C. R. Das en 1925, il devenait président du parti swarajiste panindien dont il faisait bientôt le parti du Congrès national.

Pandit Motilal Nehru présida la quarante-troisième session nationale en 1928 alors que les nationalistes mirent la Grande-Bretagne en demeure d'accorder le statut de Dominion dans le délai d'un an. C'est parce que le gouvernement anglais ignora cette demande que les nationalistes lancèrent la campagne de désobéissance civile au printemps 1930. Nehru contribua dans une large mesure à l'organisation de cette campagne.

M. Tolmie et la radio

Victoria, 6 (S. P. C.). — Interrogé sur l'attitude du gouvernement de la Colombie britannique en matière de radiodiffusion, le premier ministre Tolmie a dit que son cabinet estime que la radiodiffusion relève du gouvernement fédéral.

Le baron Shidehara, ministre des affaires étrangères, qui dirige le cabinet depuis qu'un individu a blessé le premier ministre, a une escorte de six experts en jiu-jitsu depuis quelque temps.

Les princes sont à Cristobal

Cristobal, Panama, 6 (S. P. A.). — Le Prince de Galles et son frère le prince Georges sont arrivés à ce port aujourd'hui, à bord de l'*Oropesa*.

Campbell ne tentera pas une nouvelle course

Daytona, Floride, 6 (S. P. A.). — Le capitaine Malcolm Campbell qui, en atteignant 245 milles à l'heure hier, a établi un record mondial de vitesse en automobile, vient d'annoncer qu'il ne tentera pas une nouvelle course.

Le pont de Caughnawaga

Ottawa, 6 (D.N.C.). — La Corporation du Pont Lac St-Louis demandera au gouvernement fédéral la prochaine session, une charte qui lui permettra de construire un pont sur les rives nord et sud de la rivière St-Laurent, vis-à-vis la réserve de Caughnawaga sur le lac St-Louis.

La loi au sujet des écoles juives

Québec, 8 (D.N.C.). — A la suite de la proposition de S. E. le cardinal Rouleau, appuyée par S. G. Mgr Gauthier, au conseil de l'instruction publique, à Québec, il y a quelques heures, relativement au projet de loi des écoles juives, les membres du conseil ont écarté un amendement de M. le juge J.-M. Thériault demandant d'ajourner le vote jusqu'à ce que le bill dont il était question ait été distribué aux membres du conseil. Il se trouve désormais que le conseil a adopté la teneur du bill; cette approbation sera incorporée dans le préambule du projet de loi que la Chambre votera tel quel maintenant, sans le modifier d'aucune façon.

Courte séance législative

LA CHAMBRE PROVINCIALE ADOPTE PLUSIEURS BILLS CE MATIN ET SAJOURNE A MARDI

Québec, 6 (D. N. C.). — La Chambre a tenu une courte séance ce matin. Elle a adopté en troisième lecture le bill 170, modifiant la loi du Barreau telle qu'amendée par le comité des bills publics et le bill 40, sur les bombes lacrymogènes.

La Chambre adopte en troisième lecture le bill 51 qui permet aux greffiers de la Cour des Magistrats de faire prêter serment. Est adopté aussi en troisième lecture, le bill 42 pour modifier la loi qui constitue en corporation la ville de l'île Malgine. Ce bill forme la ville en corporation scolaire pour lui permettre de rembourser à la Duke Price le prix d'une école que la compagnie avait construite à ses frais.

Le bill 37 qui modifie la loi des assurances de Québec qui permet au surintendant des assurances d'exercer certaines fonctions. La Chambre adopte, sur division, en troisième lecture, la loi qui fixe à \$6,000,000 la valeur des propriétés, taxables pour fins scolaires, de la Laurentide Water and Power dans les limites de Grand-Mère. Elle adopte aussi en troisième lecture le bill 137 concernant la Commission des écoles catholiques de la cité des Trois-Rivières.

LE BILL DES TROIS-RIVIÈRES

Elle adopte, en troisième lecture, le bill 98 modifiant la charte de la cité des Trois-Rivières.

Ce bill détermine que dorénavant, le maire sera élu par les échevins. M. Duplessis s'y oppose car, dit-il, cette mesure est contre l'intérêt des électeurs et contribuables, en cas de vacance imprévue durant le terme régulier.

Elle adopte ensuite, en dernière lecture, le bill 119 pour modifier le titre de la *Canadian Copper Refining* à une propriété située dans la ville de Montréal-Est.

La Chambre approuve en deuxième lecture, le bill 142 modifiant la charte de Fraser Institute.

La Chambre sajourne à mardi après-midi.

Le nouvel immeuble du service des incendies

Les travaux de construction du nouvel immeuble du service des incendies, parc Jeanne-Mance, sont commencés. C'est la firme "E. C. M. Cape and Co. Ltd." qui a le contrat. On sait que la ville a été autorisée à emprunter \$2,000,000 pour l'installation du nouveau système.

Les travaux pour le tunnel de la rue Saint-Hubert commenceront lundi matin.

M. Bennett et la radio

LE PREMIER MINISTRE CANADIEN FAIT OBSERVER À UNE DÉLÉGATION FÉMININE OULI CROIT QUE LA RADIOPHONIE N'EST PAS UNE QUESTION PROVINCIALE

Ottawa, 6 (S.P.C.). — Le premier ministre Bennett a reçu, il y a quelques heures, une délégation du "National Council of Women", qui a formulé diverses requêtes. Une de ces requêtes avait trait à la radiophonie. La délégation a demandé l'établissement d'un organisme canadien de radiodiffusion, proposant de porter les permis à \$3, pour payer les frais. Le premier ministre a répondu à cela que la province de Québec soumettait aux tribunaux la question du contrôle de la radiodiffusion; il n'est pas tout à fait libre de discuter la question. Il a toutefois fait observer que par suite de l'existence de très puissants postes émetteurs aux États-Unis, le problème lui paraît plutôt international que provincial.

Dans d'autres requêtes, la délégation a demandé l'institution de l'examen médical pré-nuptial, l'établissement de pensions pour les aveugles, la présence de femmes dans les jurys chargés de juger des femmes et des enfants, etc. Au sujet des aveugles, M. Bennett a dit que la question relève des provinces.

Pour construire un quai à Beauport

Ottawa, 6 (D.N.C.). — La Commission du port de Québec a été autorisée par le gouvernement fédéral à louer pendant 25 ans, à un prix nominal, à l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills, Limited, un terrain situé sur la Côte Nord du St-Laurent, à Beauport, pour y construire un quai et certains autres travaux au coût de \$46,000. Ce terrain a une superficie de 673,375 pieds carrés.

Nos représentants commerciaux

Ottawa, 6 (D.N.C.). — La Commission du service civil vient de nommer M. S. G. K. MacDonald au poste d'assistant commissaire du Commerce, à Oslo, Norvège. M. MacDonald était auparavant commissaire junior du Commerce à Ottawa. Elle a aussi nommé M. J. T. Monty, autrefois de Montréal, assistant commissaire du Commerce, à Athènes, Grèce.

Le radiophonie au Canada

LA "LIGUE CANADIENNE DE LA RADIO" DEMANDE LA SUPPRESSION DIRECTE DES ANNONCES, DES POSTES PUISSANTS ET DES PROGRAMMES CANADIENS PLUS NOMBREUX

Ottawa, 6 (D. N. C.). — La "Ligue Canadienne de la Radio" a encore affirmé ses revendications et son but à une assemblée de l'exécutif qui a eu lieu hier soir au Château Laurier. Elle veut obtenir que la publicité directe disparaisse de la radiodiffusion, un plus grand nombre de programmes canadiens et une chaîne de postes qui assureraient à toutes les familles du Canada des programmes canadiens. Dans une déclaration faite par le secrétaire honoraire, M. Allan Plaut, la Ligue exprime l'opinion que la construction de sept postes, coûtant de \$2,225,000 est assez difficile à cause des conditions économiques actuelles, mais elle est d'opinion que des postes moins nombreux atteindraient le même but.

Certains postes ontariens ont dit que le coût des licences de radio serait porté à \$30. Cette affirmation est absurde. Elle n'est qu'une tentative de la part des propriétaires des stations de radio pour faire passer le coût d'un système qui serait financé par l'aide des revenus des licences dont le prix serait de \$3 et aussi des revenus de la publicité indirecte.

La Ligue réitère encore sa recommandation que 12 directeurs soient nommés pour surveiller et contrôler gratuitement le travail du personnel salarié. Elle se dit opposée à un monopole privé sous la censure gouvernementale. Le secrétaire honoraire, M. Plaut, a aussi énuméré les nouvelles personnalités qui ont donné leur adhésion à la Ligue, parmi lesquelles nous remarquons M. Frank Carrel, de Québec; M. H. Edmond Dupré, de Québec; M. Victor Doré, président général de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, sir Georges Garneau, et le général T. L. Tremblay, grand général du Port de Québec.

Ce qu'a reçu M. Montpetit

RÉPONSE DE M. DAVID À UNE QUESTION DU DÉPUTÉ DE VERDUN

Québec, 6 (D.N.C.). — M. Athanase David a répondu ce matin à une question posée par M. P.-A. Lafleur, député de Verdun, sur les sommes que M. Edouard Montpetit a reçues de divers départements de la province.

M. David déclare que durant l'exercice financier 1923-24, le gouvernement a offert à M. Montpetit, par l'entremise du secrétaire provincial, d'aller prendre officiellement son siège à l'Académie royale de Belgique, le gouvernement considérant que la nomination de M. Montpetit à ce poste d'académicien était un honneur qui réajustait sur la province.

La somme de \$1,000 lui fut offerte et payée. M. Montpetit fit au cours de ce voyage plusieurs conférences en Belgique sur la province de Québec. En l'année 1928-29, M. Montpetit a reçu \$150 de frais de remboursement pour dépenses relatives à la Confédération à Toronto.

En l'année 1929-30, il a reçu \$150 pour frais de remboursement sur dépenses de voyage Montréal-Québec-Toronto, ré: organisation du concours interprovincial de l'éloquence.

M. David déclare que M. Montpetit reçoit aussi le remboursement de ses frais de voyage pour assister aux réunions du Conseil de l'instruction publique, dont il fait partie depuis 1928 (voir état financier du surintendant de l'instruction publique pour les années 1928-29 et 1929-30).

M. Montpetit a reçu du ministère des terres et forêts, en l'année 1929-30, la somme de \$962 pour l'Heure provinciale (72 émissions), rémunérations pour entrevues, correspondance, frais de poste et frais divers.

M. Montpetit fait actuellement partie de la Commission des assurances sociales. Les membres de la Commission sont payés comme suit:

S. G. Mgr Courchesne, \$2,500; Rév. Canon Scott, \$2,500; M. Georges Savoy, \$2,500; M. J.-T. Foster, \$2,500; M. Gérard Tremblay, \$2,500; M. Edouard Montpetit, président, \$4,000.

M. David déclare que M. Montpetit a déjà été boursier de la province au cours des années 1907-08-09, envoyé par sir Lomer Gouin. Il touchait \$100 par mois.

Mc Lucien Gendron soulève un point de droit

Me Lucien Gendron a contesté ce matin la juridiction de la Cour du Banc du Roi pour instruire le procès de Briskin, l'un des quatre individus accusés d'avoir importé des marchandises au Canada pour une valeur de plusieurs milliers de dollars sans payer la douane.

Briskin aurait été traduit directement devant la Cour du Banc du Roi sans passer par les stages préliminaires de la comparution, de l'enquête préliminaire et de l'examen volontaire. Les trois autres accusés, qui subissent leur procès le 16, ont passé par les formalités habituelles.

Les assurances sociales

Mlle WHITTON, DU CANADIAN COUNCIL IN CHILD AND FAMILY WELFARE, ET MME L. DE G. BEAUBIEN, DE L'HÔPITAL STE-JUSTINE, RENDENT TÉMOIGNAGE DEVANT LA COMMISSION D'ENQUÊTE QUE PRÉSIDE M. MONTPETIT

La Commission des assurances sociales, présidée par M. Edouard Montpetit, a repris ses séances cet avant-midi au nouveau Palais de justice et elle a entendu les témoignages de Mlle Whitton, du Canadian Council in Child and Family Welfare, d'Ottawa, et de Mme L. de G. Beaubien, présidente de l'Hôpital Ste-Justine. Plusieurs autres personnes convoquées pour rendre témoignage étaient aussi présentes et se feront entendre au cours de l'après-midi.

Mlle Whitton a tout d'abord exposé les grandes lignes de l'institution dont elle fait partie. Elle explique que le Conseil du Bien-Être de l'Enfance et de la Famille est canadien, qu'il est répandu dans toutes les provinces du Canada et qu'il donne d'excellents résultats. Le principe fondamental de cette institution, c'est la protection de l'enfant d'abord et ensuite de la famille. Elle a énuméré trois des principales raisons pour lesquelles les enfants ont besoin d'être assurés de secours et de sécurité: mort des parents, mauvaise conduite des parents et désertion du foyer.

Mlle Whitton a insisté sur la nécessité qu'il y a d'intensifier la charité privée. A ce sujet elle a fait un bel éloge de la charité privée dans la province de Québec et elle a montré comme notre province est bien en avant des autres provinces du Dominion en ce domaine. Elle a ajouté toutefois que la charité privée ne doit pas devenir trop onéreuse pour les organisations ou institutions qui en ont fait leur vie, mais qu'elles doivent être encouragées par les corps publics et soutenues au besoin.

Elle a aussi longuement exposé le rôle des institutions des autres provinces qui équivalent à nos jardins de l'enfance dans la province de Québec. Elle a montré que l'enfant ne doit pas être retiré de ses institutions, pour être plongé dans une famille qui n'est pas en état ou digne de le recevoir et elle a exprimé le regret que la loi de la province de Québec ne pourvoie pas à des subventions à ces jardins de l'enfance.

Mme BEAUBIEN. La présidente de l'Hôpital Sainte-Justine a déclaré que la loi de l'Assurance publique est un bienfait pour l'individu et pour les institutions, mais qu'il y aurait raison de l'améliorer en certains points.

Elle a suggéré l'établissement de maisons de secours hospitaliers à travers la province, parce que ce sont les grandes villes seulement qui peuvent alimenter les hôpitaux. Si les hôpitaux sont construits pour tous, pourquoi en refuser l'entrée aux malades pauvres? demanda-t-elle. Les hôpitaux ne sont pas des maisons commerciales ou d'affaires, dit-elle, et ils doivent recevoir tous les malades. Or, il arrive souvent que certains malades n'ont pas un sou et que la municipalité, en vertu de la Loi de l'Assistance publique, devrait payer une partie des frais, répond qu'elle ne peut pas. Quoi faire? L'hôpital paie, et chaque année, il ne peut avoir que des déficits. L'hôpital a-t-il plus d'obligation que la municipalité à payer les frais de l'hospitalisation d'un indigent?

Mme Beaubien demande alors si ce ne serait pas une bonne chose d'améliorer la Loi de l'assistance publique de façon à forcer la municipalité à payer et si réellement elle a des raisons de ne pas le faire de prendre alors des poursuites, puisqu'elle est plus en état d'attendre que l'hôpital qui d'ailleurs n'a aucun recours contre les compagnies d'assurances et contre ceux qui ont refusé un adulte ou un enfant dans la rue.

M. Foster prétend que toutes ces difficultés disparaîtraient si l'assurance-maladie était établie. M. Montpetit fait alors observer que le témoignage de Mme Beaubien forme lien entre l'enquête de la Commission sur les modes d'assistance publique et sur celle qu'elle entreprendra bientôt sur les modes d'assurance.

Les membres de la Commission étaient au complet et comprenaient M. E. Montpetit, Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, M. G. Tremblay, M. G.-A. Savoy, l'archidiacre Scott, M. J. T. Foster, le Dr Alphonse Lessard, et M. Emile Doucet, secrétaire.

Le désastre de la Nouvelle-Zélande

Napier, Nouvelle-Zélande, 6 (S. P. A.). — L'évacuation des villes de Napier et de Hastings, dévastées par le tremblement de terre, présente de grandes difficultés. Une seule route est déblayée, mais cette route est défoncée. Plusieurs personnes ont succombé à l'épuisement, le long de la route.

Débat interuniversitaire

Ce soir, aura lieu à la salle St-Sulpice, le débat interuniversitaire annoncé à plusieurs reprises en ce journal sur la question suivante: Le Canada est-il prêt pour l'indépendance? Les étudiants des universités de Montréal et de Québec (Laval) qui croiseront le fer sont: MM. Roch Pinard et Jean-Marie Massé, pour Montréal; et Wheeler Dupont et Pierre Morisset, pour Québec.

La session de Québec

(Suite de la page deux)

Ainsi donc le gouvernement a enlevé à la population \$32,000,000.

L'industrie du papier

Et c'est le gouvernement actuel qui, dans cinq ans, a vendu plus de limites forestières, que tout autre gouvernement précédent en quinze années. Nos forêts sont dilapidées au point que les compagnies sont obligées d'aller chercher plus loin leur bois. Et ce bois coûte plus cher, à cause du recul de la forêt, et c'est ce qui a causé la crise de l'industrie du bois.

Un ministre nous parle de l'importation du bois russe, et on est même allé jusqu'à nous en tenir responsables. Je ne ferais pas à la Chambre l'injure de répondre à cet argument. Mais je rappellerai que l'an dernier, le premier ministre, en présence de cette Chambre, a déclaré qu'il traiterait les compagnies de pulpe différemment les unes des autres, qu'il accorderait un traitement moins favorable aux unes qu'aux autres. Faut-il s'étonner alors que les compagnies se soient dit: Nous aimons mieux transiger avec les vrais bolchevistes que de traiter avec ceux dont la politique est bolcheviste.

Le prix du papier

Je rappellerai aussi que nous avons vu le premier ministre de cette province, procureur général, violer la loi des combines, fixer et majorer le prix du papier, malgré la défense très claire de la loi. Les compagnies qui devaient porter le coût de l'action illégale du procureur général et premier ministre ont préféré transiger avec les Rouges de Russie plutôt qu'avec les Rouges de Québec. Et parce que le premier ministre, qui est le véritable ministre des terres et forêts, a déclaré qu'il ferait un choix entre les compagnies, qu'il n'offrirait pas de sécurité même pour le respect des lois, puisqu'il violait la loi des combines, les compagnies se sont dit: Nous allons acheter nos limites ailleurs.

A ce moment, M. Taschereau propose la suspension des délibérations jusqu'après souper.

M. Maurice Duplessis a repris alors son réquisitoire d'une puissance que rarement il a été donné aux courriéristes de signaler.

Une autre cause de la crise du chômage, c'est que le gouvernement n'a rien fait pour empêcher la surcapitalisation. Et je tiens à être bien compris sur ce point. Nous sommes en faveur du capital étranger, nous sommes prêts à l'aider, le protéger, à lui assurer le plein et entier exercice de ses droits; nous sommes prêts à l'aider à s'établir, nous reconnaissons sa nécessité, mais il y a une différence entre le capital qui contribue au développement de la province et le capital ventriloque.

"Mouillage"

S'il y a une crise aujourd'hui dans l'industrie du papier, s'il y a chômage dans l'industrie du bois et de la pulpe, c'est parce qu'il y a eu surcapitalisation. C'est que les surplus des compagnies ont été établis non pas tant sur le capital réel que sur le capital mouillé. Et on a vendu une bonne partie de ce capital mouillé, qui ne représentait aucune valeur réelle existante, à nos ouvriers des usines de pulpe et d'industrie du bois. Ces ouvriers y ont mis leur salaire et croyaient avoir ainsi acquis du pain pour leur vieillesse. Et comme cette surcapitalisation devait fatalement aboutir à un désastre, nos ouvriers perdent non seulement leur salaire, mais ils perdent leurs économies, grâce à l'imprévoyance du gouvernement qui n'a pas su ni voulu empêcher cette surcapitalisation.

Car le gouvernement, sans nuire à l'industrie, aurait pu prendre les mesures nécessaires pour empêcher ce dangereux mouillage de stock. Si nous avons une crise de papier, le gouvernement doit en porter sa large part de responsabilité.

Et le premier ministre a favorisé cette surcapitalisation insensée, lorsqu'il a accordé à ces compagnies qui exploitaient nos ressources naturelles des exemptions de taxes municipales et scolaires, exemptions qui ont fait lever des fermements de discorde sociale, qui ont imposé injustement aux contribuables ordinaires un lourd fardeau, car non seulement ils devaient payer leur part de l'administration de la chose publique, mais aussi payer celle des compagnies.

Et les compagnies ont tiré de ces exemptions de gros bénéfices, au détriment des contribuables, et elles ont pu ainsi augmenter leur surcapitalisation, qui devait aboutir à la crise désastreuse actuelle.

Une autre cause de la crise du chômage, c'est le surdéveloppement permis et encouragé par le gouvernement actuel, dans l'industrie de la pulpe. Nous ne sommes pas opposés à l'établissement des moulins de pulpe, mais nous nous disons qu'on n'avait pas le droit de pousser au surdéveloppement comme le gouvernement l'a fait, au point de compromettre les industries déjà établies, les ruiner, au point d'entraîner trop de gens dans ces aventures, et finalement laisser l'industrie de la pulpe dans une situation désastreuse, avec son chômage, et un domaine forestier dilapidé.

L'an dernier le gouvernement, qui cependant connaissait la situation, accordait à la MacLaren Company, qui voulait établir un nouveau moulin pour empiéter la surproduction, des exemptions de taxes. C'est la preuve la plus accablante de son imprévoyance.

A Kingston, le premier ministre déplorait avec éloquence, le départ pour l'étranger des jeunes gens formés par l'école des Hautes Etudes, l'école forestière, l'école polytechnique, enfin nos compétences, et le fait que la province perdait le fruit de leurs services.

Qui est responsable de cette situation, sinon le gouvernement? Il est beau de commencer une œuvre, mais il est mieux de la finir. Et le gouvernement, qui a vendu et abandonné nos ressources naturelles, aurait pu au moins trouver à nos jeunes gens les débouchés nécessaires pour exercer leurs activités.

"Inconséquence"

Notre patrimoine forestier est dilapidé; il ne reste plus maintenant qu'à sauver ce qui nous reste. Notre province était la plus riche en ressources naturelles. Notre gouvernement au lieu de développer ces richesses trop vite, pour aboutir au résultat actuel, aurait dû commencer à les développer pour assurer au moins le service d'électricité à nos campagnes. Car si nos campagnes avaient pu bénéficier des services de l'électricité à des taux abordables, la crise agricole serait réglée en partie; le coût de production aurait été abaissé, la campagne eût été plus attrayante et l'exode rural eût été empêché dans une forte proportion.

On peut voir jusqu'où va l'inconséquence du gouvernement. Le premier ministre a défendu l'exportation de notre énergie électrique aux États-Unis.

"Une prime"

Or, la *Cedars Rapids*, qui exporte annuellement 75,000 chevaux-vapeur aux États-Unis, a bénéficié, pendant 20 ans, d'exemption de taxes scolaires et municipales. Ainsi, le gouvernement lui accordait une prime à l'exportation de son énergie électrique aux États-Unis.

On dira que le gouvernement avait prévu la crise du papier lorsqu'en 1925 il donnait un aversissement aux compagnies de faire attention. Mais le gouvernement n'a pas seulement des pouvoirs délibératifs, il a aussi un pouvoir exécutif. Et c'était son devoir, puisqu'il prévoyait la crise, d'agir, de prendre les mesures nécessaires pour l'empêcher.

Le ministre de l'agriculture est bien habile. Il avait la tâche contradictoire de concilier MM. Caron et Perron. Mais il reste quand même que les réformes récentes devaient être accomplies il y a plus de vingt ans. Le gouvernement doit être jugé non pas tant pour ce qu'il a fait que pour ce qu'il devait faire. Il n'y a que deux ans qu'on s'est avisé que les engrais chimiques coûtent trop cher, alors qu'il y a longtemps qu'on aurait dû aviser à la chose. Telle est la prévoyance du gouvernement actuel.

Une pièce de musée...

Je regrette que le gouvernement actuel cherche à soulever la classe rurale contre la classe urbaine. Une fortune éternelle sur d'aussi néfastes préjugés est une fortune éphémère et désastreuse. Car il y a longtemps que l'opposition a pris consistance une politique agricole saine. Elle prétend qu'au lieu de bâtir des musées, on l'on n'a rien à mettre, sinon le programme libéral de 1897, au lieu de bâtir des palais de justice francheuchés à \$4,000,000, on aurait dû accorder plus d'attention aux agriculteurs dont les besoins pressaient. Mais non, le gouvernement a préféré accorder de gros contrats aux amis et ne pas s'occuper du cultivateur.

Les "véritables surplus"

Le gouvernement se vante de ses surplus, qui ne sont que des déficits déguisés. Car si l'on soustrait la somme de \$22,000,000 que représente la vente de notre domaine forestier, les surplus sont inexistant.

Les véritables surplus du gouvernement, sont le surplus des taxes qu'il a imposées à la population, et le surplus de ses mauvaises œuvres sur les bonnes œuvres.

Il y a contre le gouvernement un déficit lamentable, le déficit du capital humain qu'il a laissé perdre. Il n'en est pas complètement responsable, mais il doit porter sa large part de responsabilité.

Les économistes estiment la valeur de l'individu à \$10,000, et quand l'on songe que le gouvernement actuel, par sa politique d'imprévoyance, a laissé partir 250,000 de nos citoyens, le gouvernement n'a pas de quoi s'enorgueillir.

Le ministre de la voirie nous a parlé des mines et nous a annoncé que depuis 10 ans il s'est produit dans ce domaine un grand développement. Ainsi donc le gouvernement de 33 ans a été 23 ans inactif, lui qui a tant de lumières, de surhommes, de génies.

Le gouvernement n'a pas pensé cependant à protéger la petite épargne placée et perdue dans des mines imaginaires ou sans valeur. Il aurait pu y parer par la création plus prompte d'un bureau de géologie.

Nous sommes au sixième rang dans la Confédération, pour le développement ferroviaire. Le premier ministre, qui se targue si souvent de la confiance des gros capitalistes, aurait pu, ce semble, les inciter à construire plus de chemins de fer.

Le capital étranger

On a dit que l'opposition était opposée au capital étranger. C'est

ignorance ou mauvaise foi de la part du gouvernement. Nous sommes prêts à recevoir le capital étranger, à lui garantir ses droits, à ne pas exercer de préférence, mais nous ne voulons pas lui sacrifier les droits de nos colons, comme au Lac Saint-Jean, nous ne voulons pas lui sacrifier les lois de la province, comme dans le cas de ce conseil municipal créé de toutes pièces pour six ans, sans le gré des contribuables; nous ne voulons pas que le capital étranger forme de véritables fiefs dans notre province; nous ne voulons pas, pour lui, abolir nos lois et créer des villes de 3 habitants, contre toute l'économie de notre législation.

Quand l'heure de la bataille sonnera, nous irons devant le peuple, nous ne soulèverons pas les campagnes contre les villes, les préjugés de race et de religion, mais nous soumettrons le bilan du gouvernement et notre programme.

Ajournement

Après le discours de M. Duplessis, le vote a été pris sur l'amendement qui a été battu par 40 voix contre 8.

MM. Pierre Gauthier, député de Portneuf, et Edgar Rochette, député de Charlevoix, ont continué le débat.

Le premier ministre a alors demandé si quelqu'un voulait parler, puis il a ajourné le débat à mardi alors qu'il répliquera. Le premier ministre sera maintenant le seul à parler, car en vertu des règlements de la Chambre, personne n'a le droit de parler à part lui.

L'amendement Crépeau

LA RADIO

CONCERTS DE VENDREDI

Postes extérieurs

WEAF

11.00 a.m. — HEURE DE CRITIQUE MUSICALE, sous la direction de Walter Damrosch. Programme: Ouverture de "Songe d'une Nuit d'été", de Mendelssohn; La Marche des Nains, de Grieg; Extraits de "Ma Mère l'Oye", de Ravel; Marche Militaire, de Schubert; Marche Funèbre d'une marionnette, de Gounod; Marche du Couronnement, de Meyerbeer; et Marche tirée de "Tannhäuser", de Wagner.

6.20 p.m. — ORCHESTRE NOIR ET OR, sous la direction de Ludwig Laurier. Programme: Marche du Couronnement, de Svendsen; Ouverture d'Obéron, de Weber; Pierrot et Pierrette, de Lehár; Nocturne, de Chopin; Extraits des "Cloches de Corneville", de Planquette; Causette, de MacMillan; La Danse des Bayadères, de la "Reine de Saba", de Goldmark; Suite, de Friml.

8.00 p.m. — ORCHESTRE DE CONCERT Cities Service, sous la direction de Rosario Bourdon. Programme: Extraits de l'ouverture de "Raymond", de Thomas; Jurame, de Grever, solo de soprano par Jessica Dragonette; Clair de Lune sur le Colorado, de King, par l'orchestre; Extraits de "Apple Blossoms", de Kreisler, duo par Jessica Dragonette et John Seagle, baryton; Extraits de "Solrès de Venise", de Hombert, et autres.

WJZ

11.00 p.m. — L'HEURE DU COUCHER, sous la direction de Ludwig Laurier. Programme: Ouverture d'Alphonse et d'Estrella, de Schubert; Menuet, de Suk; Wiener Volksmusik, de Komzak; Frauentanz, de Strauss; Valse, d'Achenbach; Intermezzo, d'Arensky; Eleanor, de Deppen; Of Olden Time Flavor, de Sudds.

8.00 p.m. — EXTRAITS DES GRANDS OPERAS. Programme complet: Polka, tirée de "La Fiacée Vendue", de Smetana, par Crandall; Extraits de "Shanewis", de Cadman, solo par Barbara Maurel, contralto; Largo, de Xerxes, de Haendel, par T. Karle, ténor, et l'orchestre; Intermezzo, de "Goyescas", de Granados, par l'orchestre; de son cœur j'ai calmé la fièvre, de "Mignon", de Thomas, par Crandall; Hymne au Soleil, du "Coq d'Or", de Korsakoff, solo par Adèle Vasa, soprano; et autres pièces de Flotow et Verdi.

9.00 p.m. — CHOEUR D'HOMMES Columbia sous la direction d'André Kostelanetz.

10.00 p.m. — Causette internationale sur la mode, irradiée de Paris.

L'heure musicale du Pacifique Canadien

La première partie de l'Heure Musicale du Pacifique Canadien, qui d'ordinaire est irradiée à Montréal par le poste CKAC, sera cette fois-ci transmise par le poste CFCE, étant donné que CKAC radiodiffusera un concert transatlantique venant de Paris, entre 10 et 11 heures 30, ce soir. La seconde partie de l'Heure sera comme d'habitude transmise par le poste CKAC. L'orchestre symphonique durant l'Heure Musicale du Pacifique Canadien irradiée dans tout le Canada par une chaîne de poste s'étendant de l'Atlantique au Pacifique, de 10 à 11 heures, heure de l'Est. Les pièces suivantes seront au programme: Extraits de "The Dollar Princess" de Leo Fall. 2. — Suite de "The Country Side" par Eric Coates. 3. — Extraits de "Eileen" par Victor Herbert. 4. — "Ballet de Sylvie", de Delibes.

Dans la seconde partie de l'Heure, l'orchestre de danse de l'hôtel "Royal York", sous la direction de

Fred Couley, jouera des morceaux populaires.

Les postes CKAC de Montréal et CHRC de Québec irradieront ce concert dans la province de Québec.

L'HEURE PROVINCIALE

Directeur de l'Heure Provinciale: M. Edouard Montpetit; directeur artistique et annonceur: M. Henri Leclerc.

Dernière partie de "Jean le Précurseur", de Guillaume Couture, avec le concours de l'Association des Chanteurs de Montréal sous la direction de M. Jean Goulet.

1. Jean le Précurseur. Troisième partie: "Le Martyre". Solistes: Mlle Berthe Cabana, Hérodiade; Mlle Lebel, Salomé; le Dr Verscheiden, Jean; M. Henri Prieur, l'Historien; M. Armand Gauthier, Antipas, Chœurs et l'Orchestre sous la direction de M. Jean Goulet.

2. Conclusions sur l'œuvre de Guillaume Couture, M. Arthur Laurendeau, maître de chapelle à la Basilique.

L'Heure Provinciale, transmise par le poste CKAC, de 8 à 9 heures, vendredi, le 6 février.

CONCERTS DE SAMEDI

Postes extérieurs

WEAF

6 h. p.m. — ORCHESTRE NOIR ET OR, sous la direction de Ludwig Laurier. Programme: Marche turque, de Beethoven. Ouverture du "Barbier de Séville", de Rossini; Andante Moderato, de la 4ème Symphonie, de Brahms. Le Coucou, d'Arensky. Extraits de "La Bohémienne", de Balfe. Au printemps, de Grieg. Danse bachanaïe, tirée de "Samson et Dalila", de Saint-Saëns. Prélude, de l'Artésienne, de Bizet. La Reine de Saba, de Gounod.

11 h. p.m. — L'HEURE DU COUCHER, sous la direction de Ludwig Laurier. Programme complet: Fantaisie russe, de Kreins; Extraits de "Gypsy Love", de Lehár. Contes de fée, de Komzak. Automne, de Chaminade. Valse de l'Empereur, de Strauss. Handkiss, d'Offenbach. Sérénade d'amour, de Waldau. Mélodie de la paix, de Martin.

9 h. p.m. — CONCERT CARBONDUM, accompagné d'une légende iroquoise racontée par Francis D. Bowman. Le programme musical comprendra: Marche, de Sousa; Ouverture de "Mignon", de Thomas. Solo de trompette. Marche du "Général Pershing", de Lake. Extraits des "Trois mousquetaires", de Friml. Marche "Edana", de Calia.

WABC

11 h. p.m. — L'HEURE DU COUCHER, sous la direction de Ludwig Laurier. Programme complet: Fantaisie russe, de Kreins; Extraits de "Gypsy Love", de Lehár. Contes de fée, de Komzak. Automne, de Chaminade. Valse de l'Empereur, de Strauss. Handkiss, d'Offenbach. Sérénade d'amour, de Waldau. Mélodie de la paix, de Martin.

PROGRAMMES DE VENDREDI

Postes locaux

CKAC

3.45 Clôture de la Bourse. Heure exacte.

5.15 Musique de l'hôtel Mont-Royal.

5.45 Disques.

6.00 Nouvelles. Bourse. Température.

6.15 Cours du professeur C. T. Teakle.

6.30 Disques.

6.45 Mme Pierre-F. Casgrain, présidente de la Ligue des Droits de la Femme.

7.00 Orchestre symphonique Philco (disques).

7.30 Programme "La Salle Coker".

8.00 L'Heure Provinciale.

9.00 L'orchestre de concert du Ritz-Carlton.

10.00 Programme de Peter Pan: émission de Paris, France.

10.30 L'heure de musique du Canadien Pacifique.

11.00 Résultats des parties de hockey de la Ligue des Banques.

11.00 Orchestre du Windsor.

11.30 Transmission des nouvelles

du Nord par gracieuseté de la Presse Canadienne.

CFCE

3.00 Programme de la salle Ross.

4.00 Canadian Electrical Supply Company.

5.00 Musique Hartney's Eventide.

5.55 Température. L'heure. Programme.

6.00 Heure du Crépuscule.

6.45 Cotes de la fermeture de la Bourse.

7.00 Amos n'Andy, NBC.

7.15 Programme Brodie et Harvie.

7.30 Phil Cook, The Quaker Man, NBC.

7.45 Le petit Forum.

8.15 Concert d'orchestre de l'hôtel Mont-Royal.

9.00 Programme Ovaltine.

10.00 Heure du Pacifique Canadien.

10.30 Jack Van der Straeten, ténor.

11.00 Orchestre de l'hôtel Saint-Régis.

11.30 Heure. Nouvelles.

PROGRAMMES DE SAMEDI

Postes locaux

CKAC

10.00 National Council of Education.

10.30 Ouverture de la Bourse.

10.45 Enseignement ménager, causerie en français.

11.00 Heure exacte.

11.00 Enseignement ménager, causerie en anglais.

11.15 Température. Programme.

12.30 Cotes de la Bourse.

12.40 Récital d'orgue.

1.15 Causette sur l'hygiène.

1.30 Orchestre de l'hôtel Ritz-Carlton.

2.00 M. J.-A. Godbout, causerie au Club de Réforme.

5.00 Harold Léonard et son orchestre.

5.45 Jules Massé.

6.00 Bourse. Température. Programme.

6.10 Oncle Bill, sur la sécurité.

7.00 Chanteurs Métropolitains.

7.15 Orchestre de l'hôtel Ritz-Carlton.

8.00 Georges Betournay.

8.30 Causette de l'Institut Professionnel du Service Civil.

8.45 Folklore.

9.00 Description de la partie de hockey.

10.20 Léo Lesieur.

11.00 Jack Denny et son orchestre.

11.30 Résultats du hockey.

CFCE

11.00 Chefs-d'œuvre de la musique.

11.30 Les cœurs du bonheur, NBC.

12.00 Sur les ailes de la chanson, NBC.

12.45 Les Skelmers, NBC.

1.00 Cotes de la Bourse.

1.15 Studio.

1.30 Vincent Lopez et son orchestre.

2.00 Heure Wilder.

3.00 Programme de la salle Ross.

4.00 Canadian Electrical Supply Company.

5.00 Musique Hartney's Eventide.

5.55 Température. Programme.

6.00 Heure du crépuscule.

6.45 Cotes de la fermeture de la Bourse.

7.00 Amos n'Andy, NBC.

7.15 Phil Cook, The Quaker Man, NBC.

7.30 Snoop and Peep, NBC.

7.45 Causette sur les animaux.

8.00 Studio.

9.00 Keen Comedy Kompany.

9.30 Programme musical.

9.55 Résultats du hockey.

10.00 Coucou, NBC.

11.00 L'heure du coucher, NBC.

11.30 Résultats du hockey.

Festival Debussy à l'Heure Provinciale

Un festival Debussy sera donné à l'Heure provinciale du mardi le 10 février prochain, de 8 à 9 heures p.m.

Le conférencier sera M. Léo-Pol Morin, qui parlera de la "Vie et de l'œuvre de Claude Debussy".

Le programme musical comprendra les principales œuvres de Debussy pour piano, chant et orchestre.

COMMUNIQUE

SYNDICAT CATHOLIQUE-NATIONAL

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

Le Syndicat catholique des fonctionnaires municipaux tiendra une grande assemblée, mardi prochain, le 10 février, à la salle No 1, 1231, Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de M. A. Durand, agent d'affaires; rapports des officiers et des délégués. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Un rapport complet des activités de l'année sera présenté aux membres.

M. C. Bernier, président du Conseil Central, présidera l'installation des officiers.

Plusieurs invités, entre autres, M. l'abbé Boileau, directeur des Œuvres sociales, seront présents. Par ordre.

TAILLEUR DE CUIR

La section No 5 des tailleurs de cuir du Syndicat catholique des fonctionnaires se réunit ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est. Rapport de M. A. Durand, agent d'affaires; rapports des officiers et des délégués. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES BRIQUEURS

Le Syndicat catholique des briqueurs se réunit ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de l'agent d'affaires, M. J.-B. Béllisle.

Ordre du jour spécial. Rapport de l'exécutif sur le choix d'un agent d'affaires exclusif. Election, au cas de décision finale en ce sens, de l'agent d'affaires.

LATTEURS EN METAL

L'Association des latteurs métalliques se réunit ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est. Rapport de M. C. Bernier, agent d'affaires. Par ordre.

SYNDICAT DU TRAMWAY

Le Syndicat catholique des employés de tramway tiendra une réunion importante lundi soir, à la salle des syndicats catholiques No 7, 1231, Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. On prendra une décision finale sur les propositions à soumettre à la Cie des tramways, relativement à la distribution des heures de travail. La question est extrêmement importante et intéressante pour les syndiqués. Par ordre, L. V. Hurtubise.

LA JEUNESSE OUVRIERE CATHOLIQUE

Ce soir, 6 février, à 8 h. et demie, la Jeunesse Ouvrière Catholique, section Ste-Brigitte, tiendra une assemblée dans la salle paroissiale. Tous les jeunes ouvriers de la paroisse et des environs sont invités.

L'heure d'été à Montréal

L'heure avancée commencera, cette année, le 26 avril pour finir le 27 septembre, a déclaré, hier, le greffier de la ville, M. Etienne Gauthier.

LA NAVIGATION

FILMS PARLES SUR L'EMPRESS OF BRITAIN

Selon une récente déclaration de M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, l'"Empress of Britain", qu'avec diligence on termine actuellement à la cale-sèche de la Clyde, comportera à bord un équipement de films sonores et parlés.

Cette décision ne vient pas d'être prise, a dit M. Beatty, mais elle date de plusieurs mois. La compagnie du Pacifique Canadien s'est mise en pourparlers avec l'Associated Screen News et a fait l'essai de plusieurs systèmes pour en choisir un qui est manufacturé au Canada par la Northern Electric Co. Toutes les pièces de l'appareil des films sonores et parlés seront expédiées à Liverpool où se trouve l'"Empress of Britain", à bord du "Minnedosa", du Pacifique Canadien.

L'EMBALLAGE PREFERE

Les acheteurs anglais préfèrent les pommes mises en boîtes et les autres acheteurs européens, les pommes mises en barils, selon un rapport de l'International Apple Association qui vient d'être publié. La Grande-Bretagne a importé, au cours de la dernière saison, la récolte de pommes, 1,394,318 boîtes de plus que l'année précédente et 364,318 barils de moins.

EXCURSION DE FINLANDAIS

La ligne Cunard annonce qu'elle organise une huitième excursion des Finlandais canadiens et américains à Helsingfors. Le "Lancaster" partira de New-York le 27 mai de Boston le 28. L'an dernier 700 Finlandais avaient fait le voyage. On s'attend à un aussi grand nombre cette année.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le Cameronia, ligne Anchor, parti de Glasgow, à Halifax demain.

Le Minnedosa, ligne Pacifique Canadien, parti de Glasgow, à St-Jean, dimanche.

Le Pennland, ligne White Star, parti de Halifax, à Cherbourg lundi.

Le Laurentic, ligne White Star, parti de Halifax à Liverpool lundi.

Le Bremen, ligne N.G.L., parti de Bremen, à New-York aujourd'hui.

L'Adriatic, ligne White Star, parti de Liverpool, à Halifax dimanche.

Souper du "Bon vieux Temps"

Deux soupers du "Bon Vieux Temps" seront servis à la salle paroissiale de Saint-Pierre, 1160, rue Panet, mercredi et jeudi les 11 et 12 février à 7 h. 30 du soir, sous le patronage du R. P. Eugène Guérin, O.M.I., curé au profit des œuvres paroissiales. Billes à vendre au presbytère, 1201, Visitation, ou chez Mme P. Poulin, 1258, Bonaparte. Tél. Fa. 2564.

PETITES AFFICHES

- Tarif -

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. La même annonce, un mois, 10 sous.

NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 30 sous par insertion.

CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

SACRISTAIN DEMANDE EMPLOI

Homme d'expérience comme sacristain demande position. Peut fournir les meilleures références. S'adresser à 2402 rue Sheppard, près Pullum.

A VENDRE

Boulangerie à vendre ou à échanger, avec rouling, dans le nord de Montréal. S'adresser à Casier 45, Le Devoir. 13-2-31.

MAISON A LOUER

Logement de 4 pièces, très propre. Cuisine fermée encastrée. En haut. S'adresser 3294 Drolet. DUPONT 0902 J.N.O.

Le nouveau record de Campbell

IL FAIT UNE MOYENNE DE 245,733 MILES À L'HEURE À DAYTONA BEACH HIER APRES-MIDI — IL AURAIT PU FAIRE MIEUX AVEC DE MEILLEURES CONDITIONS CLIMATIQUES

Daytona Beach, Floride, 6 (S. P. A.). — Le capitaine Malcolm Campbell, le coureur en automobile venu d'Angleterre pour briser le record mondial, a réussi son exploit hier après-midi. Il a obtenu une moyenne de 245,733 miles à l'heure sur le sable de la piste naturelle ici. Campbell est âgé de 46 ans.

Dans sa voiture Bluebird de 1,450 c.v., il a battu le précédent record par 14,371 miles à l'heure et il est devenu le premier homme qui ait atteint sur la terre une vitesse de plus de quatre miles à la minute.

Le record précédent était de 231 miles à l'heure. C'est sir Henry Seagrave, aussi d'Angleterre, qui s'est tué par la suite dans un accident de canot-automobile, qui avait établi ce record en 1929.

Dans son premier essai, Campbell a fait le mille à la vitesse de 246,585 miles à l'heure. Il a fait 244,897 miles à l'heure au retour. En dépit du fait que la baie n'était pas en parfaite condition, l'automobile géante s'est maintenue sur le sable et elle n'a dérapé à aucun moment.

Après avoir terminé ses deux essais, Campbell s'est montré désappointé du fait qu'il n'avait pas réussi à enregistrer une moyenne plus élevée. Il a dit qu'il fallait blâmer l'inégalité de la piste et le temps sombre qui nuisait à sa vision.

"Je ne suis pas content de ce record, a-t-il dit en descendant de voiture. Mon automobile peut faire bien mieux que cela. Les conditions ont été adverses. L'inégalité de la baie m'a empêché d'aller plus vite et je voyais si mal que je n'ai pu prendre le risque d'augmenter ma vitesse. Ma voiture prenait de la vitesse à chaque mille et j'aurais battu le record précédent par une marge beaucoup plus considérable si les conditions avaient été meilleures."

La foule des curieux qui assistait à cet essai a applaudi Campbell. Elle l'a presque porté en triomphe lorsqu'elle a appris qu'il avait battu le record mondial.

Attention Immédiate

Toutes Commandes

Grosses ou Petites

CHARBON

COKE

HUILE A CHAUFFAGE

THE ELIAS ROGERS

COMPANY LIMITED

Alfred Rogers, président

Lancaster 4252

Immeuble Canada Cement

BERMUDES

Croisière de 12 jours avec escorte. Départ de Montréal le 13 février, comprenant:

5 JOURS AUX BERMUDES
2 JOURS A NEW-YORK

\$190.00

Ce prix couvre tous les frais indispensables que comporte le programme: Cabines de 1ère classe sur le paquebot, toutes les cabines extérieures à deux. Chambre avec bain aux Bermudes, au fameux hôtel Hamilton. Transferts des voyageurs et des bagages à main, programme abondant d'excursions.

Nous avons aussi quelques places à \$175.00, comprenant des réservations au prix minimum sur le paquebot et aux hôtels.

Une prompt inscription est recommandée. Billes valides pour un prolongement de séjour aux Bermudes et à New-York. Pour renseignements complets s'adresser à

THOS COOK & FILS

IMMEUBLE MORGAN TRUST

1455 Avenue Union — Montréal.

Pour tuer un rhume, tuez L'ACIDE!



Les médecins disaient autrefois: "Affamez la fièvre et nourrissez le rhume." Aujourd'hui, ils disent d'affamer aussi le rhume. Et le médecin moderne a raison. Vous ne devriez pas trop manger quand vous avez le rhume. Pourquoi?

Parce qu'il y a beaucoup à parier que votre estomac est déjà surchargé d'ACIDE.

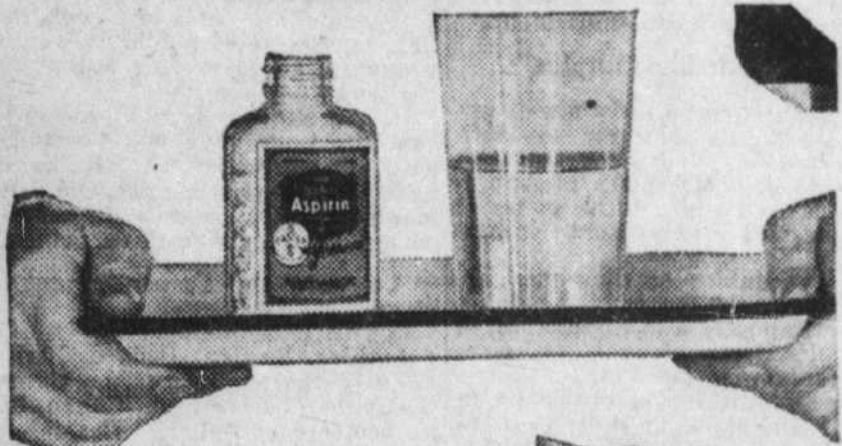
La seule chose à faire, DES L'INSTANT OU VOUS SENTEZ L'APPROCHE D'UN RHUME, est de prendre deux cuillerées à thé d'ABBEY'S SALT dans la moitié d'un verre d'eau. Prenez-en ensuite une autre cuillerée dans un peu d'eau à intervalles de quelques heures JUSQU'À CE QUE LE RHUME AIT ÊTE COMPLETLEMENT EXPULSÉ DE VOTRE SYSTEME.

L'excès d'acidité stomacale favorise les rhumes. Les acides sont un terrain de "culture" pour les rhumes... et les rhumes se développent dans un organisme acide. ABBEY'S offre le moyen le plus rapide et le plus sûr de CORRIGER cet excès d'acide.

Il y a 50 ans qu'Abbey's demeure le fameux breuvage de santé effervescent canadien. Des milliers de personnes en prennent CHAQUE MATIN. Ces gens avisés ont un profond respect pour leur corps et nous devons leur en témoigner de l'admiration. Ils savent que l'APTITUDE PHYSIQUE procure de plus grands SUCCES FINANCIERS. Ils savent que la PROPRETÉ INTERIEURE donne l'ATTRAIT EXTERIEUR.

Nous prédisons que dans le cours des 50 PROCHAINES années, ABBEY'S sera employé régulièrement dans chaque foyer canadien. Mais pourquoi attendre 50 ans si vous souffrez aujourd'hui de rhumes, de langueur générale, d'état bilieux, de ballonnements ou d'autres affections dues à l'excès d'acide?

Souffrance Inutile



La prochaine fois qu'un mal de tête vous fait rester à la maison—

Ou qu'un autre mal ou douleur vous empêche de tenir un rendez-vous—

Rappelez-vous l'Aspirine! Car il existe presque pas de douleur qu'elle ne peut soulager, et cela promptement.

Ces pilules donnent un réel soulagement, ou des millions ne continueraient pas à les prendre. Elles ne sont pas du tout nuisibles ou la profession médicale ne les recommanderait pas constamment.

Ne soyez pas martyrisée par des douleurs sans nécessité. Par des refroidissements si faciles à arrêter; par la névralgie, par la névrite; par ces douleurs spéciales de femmes; ou par n'importe quelle douleur pour laquelle l'Aspirine est un antidote si efficace.

ASPIRIN

Marque de Fabrique Enregistrée

Fabrication Canadienne

Valeur splendide en fait d'orgue

Nous avons actuellement en magasin une magnifique valeur en fait d'orgue, qui devrait retenir l'attention de quiconque songe à l'achat d'un instrument de ce type pour église ou chapelle.

C'est un superbe et attrayant modèle

MASON & HAMLIN

Il a trois claviers, 32 touches, toutes les combinaisons de pédales et est pourvu d'un système électrique de soufflerie.

\$775

Complet et installé.

Nous accordons des conditions faciles de paiement

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

PIANOS RAD

LA PAGE FÉMININE

Mon carnet

6 février 1931.

Deux assises ont grandi dans ma maison; toutes deux ont reçu, aux mêmes heures, l'eau bienfaisante et les rayons d'un soleil vivifiant. L'une d'elles est, aujourd'hui, triomphante de beauté avec ses fleurs d'un rose chaud qui ressortent admirablement sur le fond vert des feuilles; l'autre n'a qu'un bouton et il va périr avant d'éclore, bien qu'elle soit superbe en feuilles et pleine de vie.

N'est-ce pas une frappante image de ce qui se passe parfois chez les hommes? N'en voit-on pas qui, ayant reçu la même éducation que d'autres, les mêmes enseignements, la même eau chaste de la grâce, en profitent tout différemment ou même n'en profitent pas du tout? Les uns arrivent à maturité avec une âme chaste, droite, haute et pleine des fleurs odorantes que sont les vertus chrétiennes; les autres ont l'âme sèche, quelquefois misérablement basse en dépit de l'esprit, qui est, lui, alerte et cultivé.

Quel insondable mystère!

Mignon

MALGRE LE FROID



Dès que la mode a parlé, on ne tient plus compte du froid. Qu'importe si d'importants petits frissons courent sur le cuir chevelu; depuis que les chapeaux de paille ont fait leur apparition dans les vitrines des modistes, on en porte. Il faut dire que, cette année, on y remarque plus que jamais le souci de la coquetterie. Celui de notre vignette a, comme tant d'autres, une tendance au genre tricolore.

Une lettre de Mlle Saint-Jean

Alliance Canadienne pour le Vote des Femmes du Québec.

Aux présidentes des Associations féminines.

Madame la présidente,

Nous vous remercions bien sincèrement d'avoir accepté d'inviter à une réunion à laquelle ont été discutées plusieurs questions d'intérêt féminin.

Pour répondre à la demande des représentantes des clubs, nous vous adressons un résumé des quatre questions présentées à l'assemblée tenue à l'hôtel Windsor, mardi, le 3 février.

La première fut un rapport de la cause de Mme David Hough, une femme de 69 ans, souffrant de roubles cardiaques, qui réclame du Conseil municipal de Montréal-Ouest, des dommages pour la mort de son fils qui était son seul soutien. Cette femme, après avoir obtenu un jugement favorable de la Cour Supérieure lui accordant \$4,500 de dommages et un autre de la Cour d'Appel lui accordant \$2,500, a perdu tout recours à la Cour Supérieure du Canada. Les deux jugements ont été renversés parce que ce fils était illégitime, la loi ne peut accorder de dommages à cette mère.

M. Thomas A. Walsh, c. r., a exposé la cause devant l'Assemblée et nous a assuré que si cette femme est mise en demeure de porter sa cause au Conseil Privé, elle a de grandes chances de gagner.

C'est pourquoi nous demandons instamment aux différentes associations féminines de contribuer à percevoir les fonds nécessaires pour que cette cause soit soumise au Conseil Privé.

Ce geste a non seulement pour but d'aider une femme sans soutien, mais de donner une preuve de solidarité féminine et un exemple d'unité qui dira une fois pour toutes que les femmes savent s'unir pour défendre leurs droits dans la société.

La deuxième question est relative au traité de Droits Égaux qui doit être présenté à la Ligue des Nations. Une copie du traité vous sera adressée sous peu.

Nous demandons à votre association d'adopter une résolution recommandant au premier ministre du Canada, l'honorable R. B. Bennett, l'adoption de ce traité qui résoudra plusieurs problèmes affectant les femmes du Québec, en leur accordant dans toutes les sphères d'activités un statut égal à celui des hommes.

La troisième question concerne la loi des pensions aux vétérans. Nous demandons à votre société de recommander au premier ministre du Canada qu'un amendement soit apporté à cette loi en

ce qui concerne les femmes abandonnées par leurs maris. La présente loi dit qu'une femme abandonnée ne peut recevoir de pension avant d'avoir, au préalable, déclaré qu'elle se trouve. Nous considérons cette clause comme une anomalie. Comment une femme laissée sans ressources, souvent avec une famille à soutenir, peut-elle se transformer en détective et se mettre à chercher un mari qui a décidé d'abandonner son foyer? Nous demandons au gouvernement de considérer ces femmes comme veuves et de leur accorder les allocations attribuées à cette classe de femmes.

La quatrième question est celle du suffrage féminin. Notre société, de par sa constitution, étant au-dessus de tout parti politique, sollicite l'opinion de toutes les associations féminines intéressées dans la question du suffrage et leur demande de nous dire si elles ne croient pas qu'il serait plus diplomatique pour cette année de présenter à la Législature un bill amendement la loi électorale provinciale, contenant, bien entendu, la clause du suffrage féminin, au lieu de suivre les méthodes des années passées et de présenter simplement un bill du suffrage féminin, bill qui aura probablement le même sort que celui de ses frères aînés.

En attendant que nous recevions avant longtemps l'opinion de votre club sur toutes ces questions, et comptant sur votre sincère collaboration, seul moyen d'obtenir quelque réforme, nous demeurons, Vos très dévouées, Idola ST-JEAN, présidente.

Pensées

Le cœur des grands serait souvent trop petit pour loger les sentiments des humbles.

On est bien moins reconnaissant à la jeunesse de tout ce qu'elle nous donne, qu'à la vieillesse de tout ce qu'elle nous laisse.

Le bonheur d'être bon n'est compris que de ceux qui le sont.

Il faut faire honneur à tout ce qu'on a reçu.

A. BARRATIN

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pol Desrochers): *Au tour de la Maison*. (Illustration de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, est à son sixième mille. "Livre lauréat, chef-d'œuvre du terroir", ainsi le qualifie notre poète Albert Lozeau à sa parution. Rempli d'originalité, de talent, d'émotion, ce livre intéresse tous les âges.

Au comptoir, \$1.00; franco, \$1.05. Librairie du Devoir.

NOUVELLE

LA VALSE

Le déjeuner touchait à sa fin, chez Jacques Lautier, récemment décoré pour son dernier opéra. Soudain les accents criards d'un violon montèrent de la cour jusqu'aux fenêtres.

— Ah! firent quelques voix, quelle infamie!

Mais le geste du maître, très bref, imposa aussitôt silence à ses hôtes.

Il venait d'atteindre sa cinquantaine, sa large chevelure grisonnante donnait à son visage une expression énergique qui dénotait l'autorité de son talent.

Lentement il se leva sur la pointe des pieds, entra ouvrit la croisée et regarda le balcon.

Tous le suivirent et ne purent cacher leur surprise en le voyant lancer une enveloppe au musicien ambulante.

Attentif, il écoutait le jeu nerveux de ce grand vieillard qui d'en bas ne le quittait pas des yeux.

— Ma vaise! murmura-t-il à voix basse.

Son morceau terminé, le musicien s'éloigna en saluant avec déférence.

Le compositeur rentra alors, légèrement attristé, et vint prendre sa place parmi son entourage un peu intrigué.

— Je vois, fit-il après avoir considéré successivement toutes les figures, que l'apparition de ce musicien sous mes fenêtres, a jeté un froid parmi vous.

Je vois dans votre regard comme de la indignation. Vous cherchez dans cette visite spontanée une sorte de parodie. Eh bien, vous vous trompez, mes chers amis!... Peut-être ce malheureux aurait-il pu réussir comme moi, comme tant d'autres, si les circonstances avaient été pour lui.

Nous en sommes tous là. Ma vocation ne m'est-elle pas venue ainsi? J'avais sept ans à l'époque. Mes parents déjeunaient à Meudon, avec quelques amis. Au dessert, l'exubérance de mon âge prit le dessus et je m'éloignai.

Il faisait chaud, un gai soleil de juillet éclairait la vallée de la Seine.

Soudain, le bruit d'une musique me fit dresser la tête.

Devant la terrasse d'un restaurant, un médiant jouait "La Chanson des bleds d'or".

Alors, sans penser à autre chose qu'à m'amuser, je me campai à côté du violoncelle et je me mis à chanter.

Ah! celui-ci s'arrêta net et me considéra avec stupeur.

A cette vue, je me mis à rire et je continuai de plus belle. Toutes les têtes s'étaient aussitôt tournées vers moi.

On m'applaudit à tout rompre. Une jeune femme m'embrassa et me donna dix sous.

Encouragé, je devins audacieux, je me mis à faire la queue et, quand je vins verser ma collecte entre ses mains tremblantes, le pauvre vieux pleura.

Inquiet de mon absence, mon père s'était mis à ma recherche.

Il me happa de sa main vigoureuse et m'administra une paire de gifles.

Je le suivis sans pleurer, trop heureux d'avoir pu faire la charité à ma manière.

De plus, un sentiment nouveau germait dans mon cœur:

"J'avais connu le succès".

Le soir en me couchant, je murmurai à l'oreille de ma mère:

— Tu sais, maman! Plus tard je serai musicien.

Souvent je suis revenu à Meudon et je n'ai jamais revu mon pauvre père.

Il sera mort de froid par un soir d'hiver.

Depuis ce jour, lorsque je rencontre un de ces méconnus, je l'écoute attentivement. La plus jolie page de mon enfance passe devant mes yeux.

Quant à celui qui est venu tout à l'heure, je l'ai connu à mon entrée au Conservatoire. Il a eu, paraît-il, son heure de célébrité.

Maintenant, il n'a plus d'engagements, il mendie, le malheureux! Mais il est resté fidèle à sa vocation.

Chaque fois que j'ai un succès, il vient me le jouer sous ma fenêtre. N'osant m'approcher, il se contente de saluer de loin celui qui a réussi.

Pauvre diable!... En agissant ainsi, il me rend service, il me permet de payer mon tribut à la misère.

ARNAUD DE LAPORTE
(Petit Echo de la Mode)

Foyer Sainte-Claire

15 rappels aux jeunes filles. Y aura une retraite fermée du 20 au 24 février, au Foyer Sainte-Claire d'Assise, 5045 Saint-Dominique, Montréal. Tél. Dollard 8026. Cette retraite sera prêchée par le R. P. Marie-Emile, O.F.M. Les jeunes filles qui désirent suivre les exercices de cette retraite sont priées de se faire inscrire à l'avance.

les yeux, et ne tarda point à s'assoupir.

Yvonne ayant confié à Georges que la Suisse et l'Italie l'attiraient particulièrement, Georges avait décidé qu'on allait parcourir l'Italie du Nord, et, de là, rayonner sur une partie de la Suisse. Le jeune homme se réjouissait à l'avance de toutes les joies de sa femme. Il la contemplait, si jolie en son sommeil, si pleine d'abandon en sa pose alanguie. Ses beaux cils, recourbés et soyeux, frôlaient ses joues au teint nacré. Les traces de ses larmes étaient à peine effacées, et pourtant un sourire entr'ouvrait sa bouche; aux lueurs de la veilleuse, l'anneau d'or tout neuf étincelait à sa main dégantée.... Ah!

cette fois, elle était à lui, uniquement, entièrement à lui, et nul n'avait plus le droit de venir se placer entre eux!

VII

Les jeunes époux se sont trouvés, au matin, dans une région accidentée, et bientôt le train s'est engagé dans les montagnes de la Savoie. Yvonne est en extase; son âme toute neuve a des ravissements délicieux; elle va d'un bout à l'autre du compartiment, multiplie les exclamations coupées de remarques fines et justes. Quoi! c'est elle, la petite Yvonne Grandlieu... non, Yvonne Fresnay! qui passe entre ces pics neigeux, aux reliefs hardis, aux découpures profondes; qui franchit ces torrents bouillonnants, qui admire ce lac du Bourget chanté par Lamartine, qui respire l'air des Alpes martini... Et avec Georges! Oh! cela, c'est le plus beau, le plus précieux de tout!

Il ne sourit pas des admirations de sa femme, ou plutôt, s'il sourit, c'est d'allégresse, c'est de triomphe. Son intelligence d'artiste comprend et approuve; son cœur tressaille. Il voudrait pouvoir prendre toute cette magnificence des neiges, tous ces éclairs des eaux, tous

ces rayons du soleil, pour les donner à Yvonne.

Voici les rochers sévères de la Maurienne. Voici Modane. Voici le tunnel. Georges s'élance pour fermer les glaces. Le train fait un bruit assourdissant. La nuit, brusquement, s'abat sur le wagon, la lueur terne de la lampe remplace le glorieux éclat du jour. Yvonne est un peu impressionnée de savoir les Alpes sur sa tête, elle se serre vivement contre l'épaule de son mari, et là, elle éprouve soudain une telle sensation de sécurité, que tout son cœur en déborde. Elle dit tout bas:

— Mon Dieu, je Vous adore. Vous êtes trop bon et je suis trop heureuse...

Et quand, après une demi-heure d'obscurité, le jour reparait, d'abord incertain, puis de plus en plus clair et, tout à coup, resplendissant; quand, aux yeux éblouis d'Yvonne, se révèle le merveilleux panorama de la plaine lombarde; quand elle se voit très haut dans la montagne, avec, à ses pieds, l'harmonie des verdures, des eaux tranquilles, des villes et des villages aux tons de marbre rose; avec, autour d'elle, la bordure scintillante des glaciers... Oh! alors, l'ardeur

de l'action de grâces fait monter des larmes aux paupières de la jeune femme.

C'est donc là cette terre d'Italie qu'elle a tant désiré connaître, cette terre de la beauté, de l'art et de l'amour!

Le soir, ils sont à Turin, le soleil couchant empourpre les flèches des admirables églises, la lumière est d'une incomparable chaleur de tons et d'une transparence infinie. La circulation est intense, la gaieté rit dans les yeux noirs des femmes, chante aux lèvres des bateliers qui descendent le fleuve. Et, dans la joie ambiante, la joie des deux époux s'épanouit éperdument.

Le lendemain, le surlendemain, tous les jours, ils errent ensemble, couple charmant et radieux. Ils visitent en détail Turin, puis Milan, Gènes et Bologne, enfin Venise, où logent dans un vieux palazzo, au bord du grand canal... Parfois, sous le soleil ou sous la lune, ils vont sans but, au hasard, dans la campagne envivante. Pour Georges, c'est une grierie qu'il voudrait prolonger éternellement.

Oh! pour allumer l'enthousiasme aux yeux de celle qu'il aime, pour lui inspirer le joli geste d'admiration dont il est ravi, que ne donnerait-il pas! Lui aussi jouit des mer-

veilles qui l'entourent; il en jouit physiquement, intellectuellement, rapportant tout à Dieu.

De temps à autre, Fresnay enlève un croquis, brosse une ébauche rapide. Son art est fait surtout d'observation; il a beaucoup voyagé; il voit exactement et profondément, et il transporte sur la toile les paysages, les types, les scènes qui le frappent. Yvonne le regarde faire, lui prodigue ses éloges; parfois, sur la prière de son mari, elle émet un conseil qui est reçu avec joie. Il s'aperçoit de plus en plus, avec délices, qu'elle est très cultivée, qu'elle possède un sens artistique très averti et très sûr, une instruction réelle et solide. Ce n'est pas en vain qu'elle a vécu en contact avec Michel Grandlieu et Olivier de Mazière. Georges se plaît à la faire causer; il découvre, un à un, les trésors de cet esprit captivant, il les met en lumière comme un avaré ses pièces d'or.

Mais il voudrait entendre moins souvent, de la bouche d'Yvonne, cette phrase qui revient sans cesse: "Georges, remerciez Dieu de notre bonheur!"

Ce n'est pas, certes, qu'il se plaigne de la grande foi de sa femme; il aime Yvonne telle qu'elle est, il serait désolé qu'elle fût différente.

CHEZ EATON

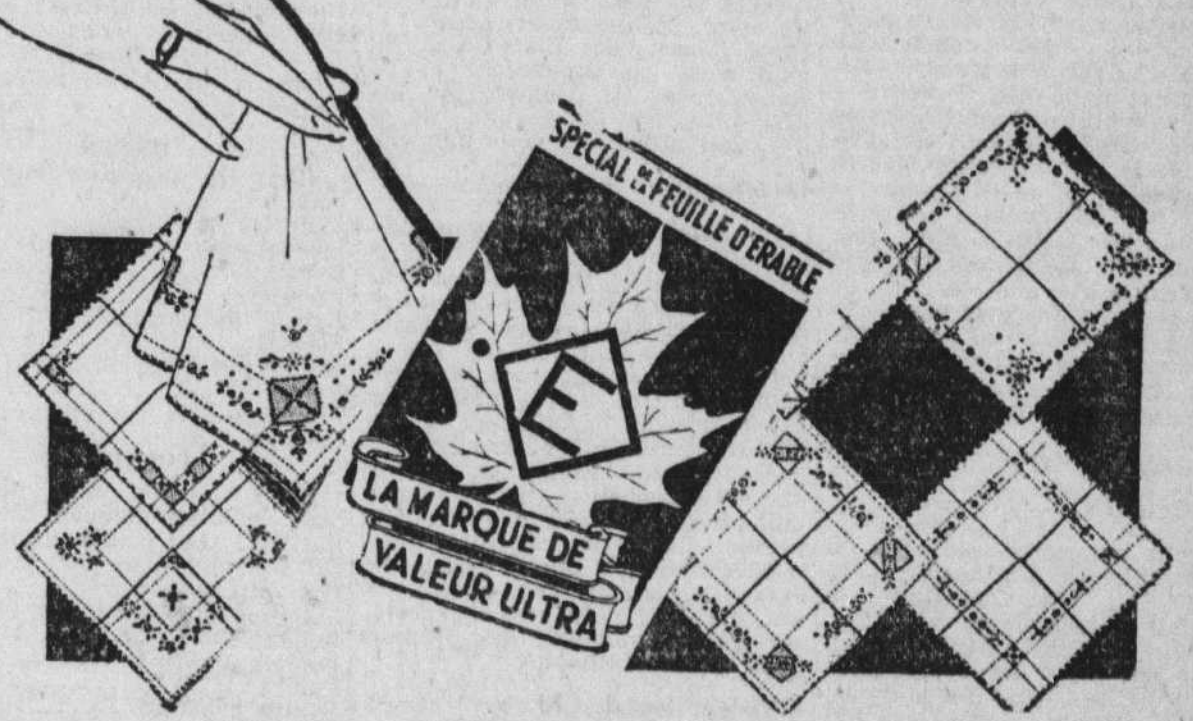
24,000 mouchoirs de toile faits à la main

à un prix qui éclipse toutes les autres offres antérieures du même genre

Spécial de la Feuille d'Erable, samedi 12 pour .57

Nous n'avons jamais vu 12 jolis mouchoirs de toile offerts à .57 — et ceux-ci sont faits à la main! Blancs avec motifs brodés en gaies couleurs, ourlés ou surjetés à la main. A ce prix étonnant, vous voudrez certainement en acheter plus d'une douzaine pour vous-même ou pour en faire des cadeaux

Au rez-de-chaussée chez EATON—Rue Université



THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Fête patronale

DES GARDES D'HONNEUR DU COEUR IMMACULÉ DE MARIE

Dimanche prochain, 8 février, le monastère provincial de N.-D. de Charité du Bon-Pasteur célébrera sa fête patronale du Saint-Cœur de Marie. Cette fête instituée par saint Jean Eudes, en 1643, a toujours été célébrée depuis cette époque dans les monastères du Bon-Pasteur. C'est en même temps la fête patronale des Gardes d'Honneur du Cœur Immaculé de Marie.

La grand-messe solennelle sera chantée à 9 h., sermon. Après la messe, exposition du T. S. Sacrement. Vêpres à 3 h. devant le T. S. Sacrement exposé, salut solennel, puis cérémonies et prières régulières de la Garde d'Honneur.

Les zélatrices et les membres de la Garde d'Honneur ainsi que tous les autres fidèles sont cordialement invités à ces différents exercices.

A la maison-mère de la Providence

SERVICE POUR MONSIEUR ALEXANDRE DESCHAMPS

Samedi matin, à 8 h. 30, en la chapelle de la maison-mère de la Providence, un service sera célébré pour le repos de l'âme de feu Monsieur Alexandre Deschamps, frère de Sa Grandeur Monseigneur E.-A. Deschamps, évêque de Thénosis et Supérieur ecclésiastique de la communauté.

Entrée de la chapelle: 1431, rue Fullum.

Jubilé d'or de

Soeur Bonneau

Demain, à 8 h. p.m., dans la chapelle Saint-Christophe, 427 rue des Commissaires, on célébrera le jubilé d'or de Soeur Bonneau.

Petite vie des saints

6 FEVRIER, SAINT AMAND, évêque et missionnaire

Saint Amand naquit aux environs de Nantes. A vingt ans, il quitta le monde pour aller vivre dans un monastère. Mais Dieu l'appela à la vie active et mouvementée du missionnaire. Il quitta sa retraite et évangélisa successivement une partie de la Flandre, puis la Corinthe et les provinces voisines du Danube, la Gascogne et le Navarre.

Il entreprit la conversion des habitants du pays de Gand. Rude besogne! Car ces gens étaient si barbares, que jusqu'alors tous les ouvriers évangéliques avaient refusé d'aller s'établir chez eux. Malgré les mauvais traitements, malgré la stérilité apparente de son travail, Amand s'obstina. Sa patience, l'éclat de ses miracles eurent enfin raison de l'entêtement de ses rudes ouailles. Le pays de Gand devint chrétien.

Elu évêque de Maastricht, Amand ne put s'astreindre à une résidence fixe. Après trois ans, il résigna son évêché pour reprendre ses travaux de missionnaire. Il mourut vers 675.

Agitation nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour dimanche, le 8, à l'église de l'Immaculée-Conception pour 8 h.

ERNEST LAVIGNE

Organiste à St-Jean-Baptiste

Professeur de piano, orgue, théorie, solfège.

958, avenue Duluth Est

Tél. FRontenac 5344 - Montréal

Ligue des retraitants

La réunion mensuelle régulière aura lieu dimanche, le 8 février, dans la chapelle de l'Immaculée-Conception, à 9 heures. La cause-rie qui suivra sera donnée par M. J.-A. Julien, sur "La Société de St-Vincent de Paul".

Cercle pédagogique Desrochers

Réunion, samedi soir à huit heures, le huit février, M. Antonio Duff, de l'Ecole Saint-Jean-Baptiste de la Salle, fera une conférence intitulée: "De la routine dans l'enseignement".

Société d'une messe

M. l'abbé Donat Bordenave, curé de Saint-Félix de Valois, décédé le 1er février courant, était membre de la Société d'une Messe.

Albert VALOIS, chanoine, chancelier.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARbour 1241)

Feuilleton du "Devoir"

TROP CHER

par Marie LE MIÈRE

20 (Suite)

Maintenant il est libre de pleurer. "J'ai fait ce que j'ai pu, ce que j'ai dû, songe-t-il. J'ai agi pour le mieux.... Mon Dieu! qu'elle soit heureuse!"

Trois heures plus tard, les jeunes époux étaient emportés à toute vapeur par l'express qui filait vers Dijon. Le classique voyage de nocces revêtait, dans la circonstance, un attrait spécial, car c'était le premier voyage véritable qu'entreprenait Yvonne. Fresnay, avec un soin tendre, l'avait installée dans un angle du compartiment luxueux, où ils étaient seuls. La jeune femme, étourdie et lassée par tant de secousses d'âme, n'était guère en état de causer; elle fermait à demi

les yeux, et ne tarda point à s'assoupir.

Yvonne ayant confié à Georges que la Suisse et l'Italie l'attiraient particulièrement, Georges avait décidé qu'on allait parcourir l'Italie du Nord, et, de là, rayonner sur une partie de la Suisse. Le jeune homme se réjouissait à l'avance de toutes les joies de sa femme. Il la contemplait, si jolie en son sommeil, si pleine d'abandon en sa pose alanguie. Ses beaux cils, recourbés et soyeux, frôlaient ses joues au teint nacré. Les traces de ses larmes étaient à peine effacées, et pourtant un sourire entr'ouvrait sa bouche; aux lueurs de la veilleuse, l'anneau d'or tout neuf étincelait à sa main dégantée.... Ah!

Mais ces paroles lui causent, à lui, Georges, un sourd malaise, quelque chose d'infiniment subtil et d'infiniment désagréable, qu'il se garde bien d'analyser.

En Suisse, parmi ces aspects moins flatteurs, mais plus grandioses et plus sublimes, la ferveur de la jeune femme se fait encore plus chaleureuse, plus communicative. Devant la Jungfrau, toute rose au soleil levant, Yvonne n'y tient plus... L'ombre et l'immensité de la vallée créent autour d'eux la solitude. Pendant que des traînées effilées, demi-transparentes, flottent sur les sommets voisins, l'astre fait rutiler au front de la montagne virgine un diamant énorme; alors, dans ses mains jointes, Yvonne prend celles de son mari, et murmure:

— Mon ami, prions ensemble! Pourquoi les mains de Georges demeurent-elles inertes? Pourquoi ébauche-t-il un mouvement de recul? Pourquoi, sur son visage, cet ennui fugitif, cette légère contraction de sourcils?

— Qu'avez-vous? s'exclame Yvonne étonnée.

— Rien, rien! répondit-il vivement.

— Je vous ai contrarié? reprend-elle avec tristesse.

(A suivre)

Le Journal est imprimé au No 423, rue Notre-Dame, Est, à Montréal, par l'Imprimerie POPULAIRE (la responsabilité éditoriale). GÉRANTS: FÉLIX ADAM, administrateur et secrétaire.

LA VIE SPORTIVE

Montréal et Canadien ont annulé

(Par X.-E. NARBONNE)

Les clubs Canadien et Montréal se sont rencontrés pour la quatrième fois hier soir mais la joute n'a apporté aucun changement car les deux clubs ont pu se contenter d'un résultat nul de 4 à 4 après dix minutes supplémentaires. Le Canadien reste donc avec deux victoires à son crédit et deux parties nulles, tandis que les Maroons ont encore à vaincre les Habitants cette saison.

La joute d'hier soir, comme toutes celles qui ont été jouées antérieurement entre nos deux équipes locales, fut très excitante et comme le résultat l'indiquait très contestée, mais cependant en ce qui concerne le jeu, nous ne pouvons dire qu'il fut très scientifique car les équipiers ont été trop portés à s'occuper de l'adversaire plutôt que de suivre la rondelle, particulièrement de la part des protégés de Dunc Munro.

Le Forum était rempli à sa pleine capacité pour la joute d'hier soir et les spectateurs en ont eu pour leur argent car du commencement à la fin le résultat fut incertain et lorsque la cloche annonça la fin des hostilités les joueurs étaient fiers de pouvoir aller prendre un repos bien mérité et les partisans des deux clubs étaient satisfaits du résultat.

La partie fut très dure, elle fut même brutale dans la première période et pas moins de douze punitions, dont quatre majeures, furent infligées par les arbitres Hewitson et Gieghorn.

Dès le début l'on put se rendre compte que les joueurs ne seraient pas tendres pour leurs adversaires car Moreux fut blessé au menton par le bâton de Dave Trotter alors que celui-ci faisait un lancer vers les buts de George Hainsworth et quelques minutes plus tard Georges Mantha dut être transporté dans la chambre du Canadien après avoir été blessé par Georges Boucher près de la ligne bleue du Montréal.

Jusqu'à là les blessures avaient été accidentelles mais cependant il existe un règlement qui veut que les joueurs qui blessent un adversaire, intentionnellement ou accidentellement, soient punis d'une punition, mais les deux officiers en charge de la partie d'hier soir ne mirent pas ce règlement en force. Jusqu'ici il n'y avait rien de de bien grave quoique le Canadien dut être privé des services de Georges Mantha pendant plusieurs minutes mais il devait se produire une scène plus disgracieuse quelques minutes plus tard. Sylvio Mantha s'empara de la rondelle et dans une descente le long de la bande du côté ouest, il fut rencontré par Georges Boucher qui lui donna la coute en même temps que le bout de son bâton. Sylvio répondit du tac au tac et une bagarre presque générale éclata. Stewart qui était venu intervenir reçut un formidable coup de poing à la mâchoire, coup solidement appliqué par Johnny Gagnon, et l'arbitre Gieghorn eut beaucoup de difficulté à séparer les combattants mais cependant il réussit à rétablir la paix et les quatre coupables furent envoyés au banc du pénitencier pour cinq minutes. Pendant ce temps, chaque club joua avec quatre joueurs de chaque côté et le jeu devint nécessairement monotone.

Les deux équipes furent impuissantes à compter dans la période initiale mais dès le début de la manche suivante Pilt Lépine réussit à enregistrer le premier point de la soirée sur un lancer fait de la ligne bleue. Kerr vit venir la rondelle et il parvint même à arrêter le caoutchouc mais celui-ci glissa dans sa main et rebondit dans les filets du Montréal.

Quelques minutes plus tard Trotter répéta l'exploit de Lépine et Hainsworth eut la même malchance que Kerr mais comme l'arbitre avait sifflé à la suite d'une infraction commise par Sylvio Mantha le point ne fut pas accordé.

Dès la reprise du jeu le Montréal réussit à se mettre sur un pied d'égalité avec le Bleu Blanc Rouge lorsque Stewart prit Hainsworth en défaut sur une passe de Babe Siebert, et à ce moment le Canadien avait deux joueurs au banc du pénitencier: Mantha et Burke.

Les clubs Canadien et Montréal continuèrent la lutte et les joueurs se bousculaient sans merci et tout portait à croire que le résultat en resterait là; cependant Leduc réussit à compter un point pour les Habitants et Moreux mettait le résultat à 3 à 1 en faveur de son club en enregistrant le plus beau point de la soirée.

La victoire du Canadien semblait assurée lorsque les deux clubs revinrent sur la glace pour la période suivante quoique les joueurs du Bleu Blanc Rouge paraissaient plus fatigués que leurs rivaux et cela s'expliquait par le fait que les Habitants étaient à la troisième dure joute depuis la manche dernière, mais cependant les équipiers anglais se montrèrent très menaçants à au bout de six minutes Jimmy Ward comptait un point en faveur de son club.

Les partisans du Canadien eurent la frousse lorsque Phillips déjoua de nouveau Hainsworth trois minutes avant la fin du temps réglementaire et surtout lorsque Stewart, sur une passe de Siebert, eut la rondelle dans les filets du Canadien. Il ne restait plus qu'une minute et trente et une seconde à jouer et un grand nombre de spectateurs avaient déjà laissé leurs sièges lorsque Lépine, avec l'aide de Moreux et de Larochelle, réussit à égaliser les chances.

Les deux clubs durent rester sur la glace pour dix minutes supplémentaires, mais cette période additionnelle n'apporta aucun changement et d'ailleurs, des deux côtés,

L'Américain est blanchi par Rangers

New-York, 6. — Les Rangers ont remporté une victoire bien méritée hier soir sur les Américains alors que les hommes de Lester Patrick ont vaincu les protégés d'Eddie Gerard par un résultat de 2 à 0 dans une joute de la ligue de hockey Nationale disputée au Madison Square Garden, en présence de dix-neuf mille personnes.

Grâce à leur victoire d'hier soir et à l'échec des Falcons aux mains des Sénateurs, les Rangers sont montés en troisième position dans la course au championnat de la section américaine.

La partie d'hier soir suscitait beaucoup d'intérêt car la rivalité est grande entre ces deux clubs new-yorkais, et de plus, la rencontre d'hier soir devait régler la question de suprématie qui était en suspens depuis le commencement de la saison, car dans les deux joutes précédentes les Rangers et les Américains avaient fait partie nulle, mais hier soir l'équipe du colonel Hammond a eu l'avantage du jeu et les Rangers se sont affirmés plus rapides patineurs que leurs rivaux et leur jeu d'ensemble fut supérieur.

Dillon, la nouvelle recrue des Rangers, fut le héros de la partie d'hier, car c'est lui qui a compté les deux points du club vainqueur.

Alignement des équipes:

AMERICAINS	RANGERS
Worters	but Roach
Dutton	défense Jerwa
Ayers	défense Johnson
Burch	centre Boucher
Patterson	avant W. Cook
Emms	avant F. Cook
Subs:	Americains: Carson, Himes, Brydger, Simpson, McVeigh, Sheppard, Massecar, Hughes et Burmister.
Rangers:	Regan, Peters, Thompson, Murdoch, Keedling, Carrigan et Dillon.
Arbitres:	Ion et Goodman.
Première période:	1. Rangers: Dillon 17.10
Punitions:	Johnson, Jerwa, Burch, Boucher, W. Cook et Himes.
Deuxième période:	Pas de point.
Punitions:	Sheppard et Jerwa.
Troisième période:	2. Rangers: Dillon 16.15
Punitions:	Dutton, F. Cook, Johnson, Keedling et Simpson.

Les raquetteurs de Montréal au Collège Laval

Il y aura grande fête au Collège Laval de St-Vincent de Paul, dimanche prochain. C'est que tous les raquetteurs de Montréal ont accepté l'invitation de l'Amicale Mariste Laval à se rendre au Collège pour la convention régionale. A cet effet, le comité a fait les arrangements nécessaires avec la Cie du Pacifique Canadien pour qu'un train spécial partant à 9 h. a.m. nous amène nos visiteurs à St-Vincent de Paul. Le trajet de la gare au Collège se fera en raquettes et des juges placés sur le parcours adjudgeront une coupe au Club le mieux représenté et ayant la meilleure tenue.

A l'arrivée, M. le président de l'amicale présentera une clef d'or au président de l'Union locale des raquetteurs de Montréal et les raquetteurs auront le droit de cité au collège. Les visiteurs assisteront à une messe basse dite dans la chapelle du collège.

Après la photographie, il y aura dîner du bon vieux temps suivi d'une marche en raquettes sur la rivière des Prairies. Dans le cours de l'après-midi, il y aura des courses pour hommes et dames et des prix seront décernés aux vainqueurs.

Le retour se fera par le train spécial. Le prix, aller et retour est de 60 sous. Plus de 500 raquetteurs ont promis de faire le trajet.

Les clubs suivants ont déjà donné leur adhésion: Le Laurier, La Feuille d'Erable, Le Beaucanier, Le Canadien de Saint-Henri, L'Association Athlétique Nationale, Les Coeurs Joyeux, L'Association Athlétique Sainte-Brigide, Le Trapèze, Le Saint-Joseph, Les Amis Choisis.

L'on semblait satisfait de faire partie nulle.

Alignement des équipes:

Canadien	Montréal
Hainsworth	but Kerr
Burke	déf. Wilcox
S. Mantha	déf. Boucher
Moreux	centre Phillips
Gagnon	centre Ward
Joliat	avant Trotter
Subs. Canadien:	Mondou, Lépine, Wasnie, Larochelle, Rivers, Leduc, G. Mantha, Leduc.
Subs. Montréal:	Stewart, Siebert, Smith, Conacher, Brydson, Roche, McViear, Gallagher, Northcott.
Arbitres:	Hewitson et Gieghorn.
Première période:	Pas de point.
Punitions:	Wilcox, Gagnon, Stewart, Boucher, Mantha, Leduc, Gagnon, Boucher, Mantha, Leduc, Gagnon, Boucher, Mantha, Leduc.
Deuxième période:	1. Canadien: Lépine 1.05
Punitions:	Mantha, Burke, Smith, Leduc, Ward.
Troisième période:	5. Montréal: Ward 6.05
Punitions:	Mantha, Burke, Smith, Leduc, Ward.
Période supplémentaire:	Pas de point, pas de punition.

Philadelphie est déclassé par Chicago

Chicago, 6. — Le club Chicago n'a eu aucune difficulté à vaincre les Quakers de Philadelphie hier soir car le club local a remporté la palme par un résultat de 6 à 1 et cela sans se dépenser outre mesure.

Les Eperviers Noirs s'assurèrent l'avantage dès le commencement de la première période et les visiteurs n'eurent jamais la moindre chance d'éviter l'échec.

A la fin de la première période les hommes du major McLoughlin menaient par 2 à 1 tandis qu'ils mettaient deux autres points à leur crédit dans la manche suivante et qu'ils enregistraient deux autres points dans les dernières vingt minutes de jeu.

La joute ne suscitait aucun intérêt à cause de la faiblesse reconnue des Quakers qui avaient déjà perdu vingt-six parties sur trente jouées et 7,000 personnes seulement furent témoins de cette rencontre.

Alignement des équipes:

CHICAGO	PHILADELPHIE
Gardiner	but Cude
Graham	défense Shields
Bostrom	défense Coulson
Somers	centre Kileira
Couture	avant Howe
Gottselig	avant Lowrey

Substituts:

Chicago: Abel, March, Jenkins, Wentworth, Cook, Ingram, Adams, Desjardins, Romnes, Vokes.

Philadelphie: Lyons, Milks, Jarvis, Hutton, Drury, McKinnon, Barton, McCalmon, Crossett.

Arbitres: Corbeau et Wagner.

Première période:

1—Chicago, Cook 12.30

2—Chicago, Cook 1.10

3—Philadelphie, Kileira 2.20

Punition: Coulson.

Deuxième période:

4—Chicago, Cook 8.00

5—Chicago, Adams 9.00

Punitions: Bostrom, Desjardins.

Troisième période:

6—Chicago, Ingram 7.40

7—Chicago, Adams 3.25

Punition: Shields.

Soirée de boxe pour amateurs

Tout est maintenant prêt pour la première séance de boxe du A. S. Marceau, au no 2376, rue Iberville, près de la rue Hochelaga, qui a lieu ce soir.

Les personnes qui assisteront à cette soirée sont assurées de passer une soirée agréable, et de voir en même temps douze combats de boxe bien balancés.

Voici le programme de ce soir:

100 lbs: Georges Boisseau, Marceau, vs Ethier, C.P. Villaray.

118 lbs: Desrosiers, Ste-Brigide, vs Favreau, C.P. Villaray.

126 lbs: Mandanice, Marceau, vs Jack Arthur, B.C.

126 lbs: Kennedy, B. Corticelli, vs Lauzière, Marceau.

126 lbs: Boileau, C. P. Villaray, vs Vendenbach, Sainte-Brigide.

147 lbs: Viau, Ind., vs Lapensee, Marceau.

140 lbs: Mongeau, C. P. Villaray, vs Dufour, Ste-Brigide.

130 lbs: Perrault, Marceau, vs Chaplin, B.C.

160 lbs: L. Leblanc, Marceau, vs Wilson, Ind.

Coglen et Fiore, du C. P. Villaray, et Roger Dulude, du Chapleau, ainsi que plusieurs autres bons boxeurs amateurs, seront au programme ce soir.

MM. Kid Roy, R. Lirzin et J. Gow agiront comme arbitres.

Le premier combat commencera à 8 heures 30 p.m.

Les détails du Groupe Senior

L'harmonie est revenue hier après-midi dans les cercles du hockey amateur, surtout ceux du Groupe Senior de l'Association de Hockey Amateur de la province de Québec. Après avoir délibéré pendant plus de deux heures, le club Victoria a retiré son projet et tout est maintenant beau et parfait dans les cercles amateurs.

Pour une fois un malentendu amateur n'a pas eu beaucoup de repercussion dans les cercles du hockey. D'habitude lorsque les dirigeants amateurs se chamaillent ils le font pour de bon. Mais cette année il semble exister plus de bonne volonté que d'habitude et tout fonctionne d'habitude et tout fonctionne.

La réunion d'hier était convoquée par l'Association de Hockey Amateur pour examiner le projet du Victoria. Lundi dernier, lors de la rencontre McGill-Victoria, au Forum, on a réclamé certaines choses d'amateurs et on ne voulait pas s'exécuter. De là le projet.

Nelson Grutcheff était le joueur en cause et certains prétendaient qu'il avait déjà joué comme professionnel à Shawinigan Falls, l'an dernier.

La situation du joueur en question fut longuement étudiée et les autorités de McGill firent voir les certificats de l'Union Amateur du Canada, ainsi que de l'Association Canadienne de Hockey Amateur.

Les fêtes de l'amateurisme ont profité de cette réunion pour régler la question des détails du Groupe Senior. Il a été décidé que Columbus et McGill joueront une série de deux parties. Le total de points décidera du vainqueur. Les parties auront lieu les 9 et 16 février au Forum. Le vainqueur sera ensuite opposé au M. A. A., les 2 et 4 mars, pour décider du championnat.

FORUM WILBANK 6131
CE SOIR, A 8 H.
LIGUE DES BANQUES
Prix: \$1.00, 30; enfants 25 cents.
SAMEDI 7 FEVRIER A 8 H. 30 P.M.
BOSTON VS CANADIENS
Places debout \$1.00 et \$1.25
Admission générale Taxe comprise. 50

Les Banques à l'oeuvre ce soir, au Forum

La populaire Ligue de hockey des Banques présentera un autre excellent programme double ce soir, au Forum, qui attirera à n'en pas douter une foule nombreuse à l'amphithéâtre du général Art. Cayford.

La course au championnat dans l'organisation du président Jackson est si contestée depuis le début de la saison que c'est avec impatience que les milliers de supporters des quatre clubs du circuit attendent chaque séance afin de voir à l'oeuvre leurs favoris.

La course au championnat est actuellement plus vive que jamais, deux clubs, la Banque Canadienne Nationale et la Banque de Montréal, étant sur un pied d'égalité en première position avec la Banque Royale, un seul point en arrière d'elles. On réalise donc que la séance de ce soir est extrêmement importante et qu'elle attirera sûrement une multitude au Forum.

La première joute de ce soir mettra aux prises la Banque Canadienne Nationale contre les Banques Unies. L'équipe de l'institution canadienne-française est évidemment supérieure à son adversaire, mais cela n'empêche pas les amateurs de s'attendre à une joute des plus contestées, car les Banques Unies ont prouvé au cours de leurs dernières parties qu'elles sont capables de faire la vie dure à n'importe quel club du circuit. Elles ont même livré une lutte si serrée à la Banque Canadienne lors de la dernière rencontre entre ces deux clubs, que Lucien Brunet et ses compagnons n'ont remporté la victoire que par la faible marge d'un point après être venus bien près de faire partie nulle.

On nous annonce que les deux adversaires seront au grand complet pour la joute de ce soir, car Tullis, le solide joueur de défense des Banques Unies, sera de retour sur l'alignement de son club après avoir été absent vendredi dernier à cause de maladie.

La deuxième partie est tout aussi la plus importante au programme et elle est attendue avec une extrême impatience par les partisans des deux clubs. La Banque de Montréal a absolument besoin d'une victoire ou tout au moins d'une joute nulle pour se maintenir en avant de la Banque Royale. La joute est tellement importante que le gérant Arthur Valois a décidé de chausser les patins après s'être contenté de diriger l'équipe du banc des joueurs depuis le début de la saison. De plus, Valois a décidé de faire jouer Sig Slater sur la ligne d'avants avec le capitaine Bill Shink et Mike Neville. Jos. Magnan jouera sur la défense avec Devenny et Rowen sera dans les buts. Avec Slater sur l'attaque, la Banque de Montréal sera extrêmement plus dangereuse et il est certain qu'elle aura donné du fil à retordre à la Banque Royale.

Les hommes du gérant Herbie Campbell ne seront toutefois pas faciles à arrêter dans leur marche triomphale, car ils ont tout balayé sur leur passage depuis quelques temps. La combinaison Saint-Germain-Delachev est devenue la plus formidable du circuit et elle est maintenant redoutée de toutes les défenses.

Avec un seul point en arrière de la Banque de Montréal, la Banque Royale va sûrement fournir un énergique effort afin de la vaincre.

L'Ottawa victorieux à Détroit

Détroit, 6. — Le club Ottawa a mis fin à sa série de défaites hier soir lorsqu'il a triomphé des Falcons, de Détroit, par 5 à 4, dans une joute très excitante et qui a établi un nouveau record pour le nombre de points enregistrés dans une seule période. Dans la première manche les deux clubs réussirent à compter huit points dont quatre pour chaque club.

Les Sénateurs, qui n'avaient pas gagné une partie depuis le 3 janvier dernier, alors qu'ils triomphaient du Philadelphie, ont causé une surprise, car les hommes de Dave Gill bataillèrent courageusement après que les locaux eurent enregistré deux points dans les premières minutes du jeu et purent même pour un moment prendre l'avantage lorsque Kileira, Lamb et Gagné prirent Dolsen en défaut.

Les locaux enregistrèrent deux autres points tandis qu'Alex. Smith mettait un point au crédit du club Ottawa avant l'expiration des premières vingt minutes.

Aucun point ne fut enregistré dans la deuxième période mais dans la manche finale Art. Smith assura la victoire aux visiteurs en logeant la rondelle dans les filets de Dolsen.

Dans le but d'éviter la défaite le gérant Adams envoya cinq joueurs sur la glace dans les dernières minutes de la période finale mais tous leurs efforts furent vains, car la défense des Sénateurs et Alex. Connell purent repousser toutes les attaques du Détroit.

Alignement des équipes:

DETROIT	OTTAWA
Dolsen	but Connell
Noble	défense Finnigan
Rockburn	défense Alex. Smith
Goodfellow	centre Cox
Aurie	avant Lamb
Lewis	avant Kileira
Subs. Détroit:	Filmore, McLeney, Frederickson, Evans, McCabe, Hay et Cooper.
Ottawa:	Grosvenor, Touhey, Kinsella, Gagné et Ar. Smith.

Arbitres: Romeril et Mallinson.

Première période:

1. Détroit: Lewis 1.44

2. Détroit: Lewis 11

3. Ottawa: Finnigan 2.12

4. Ottawa: Lamb 1.53

5. Ottawa: Gagné 3.32

6. Détroit: Hay 2.10

7. Ottawa: Alex. Smith 6.47

8. Détroit: Filmore 1.45

Punitions: Rockburn et Noble.

Deuxième période:

Punitions: Rockburn, Smith.

Troisième période:

9. Ottawa: Art. Smith 12.17

Punitions: Rockburn et Noble.

Saint-Laurent 5, Rosemont 1

Dimanche dernier, à l'Arène Laurentienne, le Rosemont, actuellement en deuxième position dans la Ligue Starr, enregistra une autre défaite entre les mains des collégiens de Saint-Laurent. Pendant la première période, le jeu fut parta-

pour passer ainsi en avant. La lutte promettait des émotions.

Jean Sauvé et Dave Campbell se sont encore les deux arbitres.

gé, bien que l'équipe locale se fût assurée l'avantage d'un point. Mais celle-ci l'emporta de beaucoup dans les deux autres pour vaincre finalement par 5 à 1.

Charrette fut en tête des artilleurs du C. S. L., comptant trois points le premier avec l'aide de Lupien, les autres sur des passes de Tremblay. Charland compta les deux autres points. Gauthier et Marier mirent chacun un "assist" à leur crédit. Les joueurs les plus en vue du Rosemont furent Fecteau, Asselin, Boivin et Jarry qui évita un blanchissage à son équipe.

Composition des équipes:

St-Laurent: but, Harsteinstein; défenses, Trudel et Lupien; avants, Gauthier, Marier, Charland; subs., Lamoureux, Tremblay et Charette.

Rosemont: buts, Valiquette; défenses, Fecteau et Asselin; avants, Jarry, Boivin, Lamarche; subs., Cuvier, Maurice.

Dimanche prochain, à 2 h., la ligue de l'inst. des Sourds-Muets, le St-Viateur, de la Ligue Starr, essaiera de remporter la victoire cette année, ayant fait partie nulle l'an dernier.

Le marathon de la raquette

Berthier, 6. — Continuant sa marche avec une régularité désespérante pour ses compétiteurs, Frank Hoey a terminé le premier hier les vingt-milles qui séparent Berthier de Louiseville et il a maintenant une heure d'avance sur Newton qui tient la seconde place depuis la deuxième joute.

Voici le classement:

	Hier	Total
Frank Hoey	2.58.20	10.09
Newton	3.06.15	20.16.45
Desroches	3.03.20	20.47.50
Gavuzzi	2.50.05	21.01.05
McNamara	3.12.30	21.32.55
Waintanen	3.17.55	21.33.25
Ray	3.30.45	21.57.45
Bourassa	3.13.30	22.02.05

Subs. Détroit: Filmore, McLeney, Frederickson, Evans, McCabe, Hay et Cooper.

Ottawa: Grosvenor, Touhey, Kinsella, Gagné et Ar. Smith.

Arbitres: Romeril et Mallinson.

Première période:

1. Détroit: Lewis 1.44

2. Détroit: Lewis 11

3. Ottawa: Finnigan 2.12

4. Ottawa: Lamb 1.53

5. Ottawa: Gagné 3.32

6. Détroit: Hay 2.10

7. Ottawa: Alex. Smith 6.47

8. Détroit: Filmore 1.45

Punitions: Rockburn et Noble.

Deuxième période:

Punitions: Rockburn, Smith.

Troisième période:

9. Ottawa: Art. Smith 12.17

Punitions: Rockburn et Noble.

Le fonds de secours de la Maison Ignace Bourget

Nous continuons d'inscrire les souscriptions au fonds de secours de la Maison Ignace Bourget.

Les souscriptions dont nous avons rendu compte antérieurement représentent une somme de \$2,735.54

"Association des Commerçants Licenciés", par M. Emile Larose, secrétaire 50.00

Un prêt de l'archidiocèse d'Ottawa 50.00

Arthur Drouin 10.00

Anonyme 5.00

Anonyme 1.00

Anonyme 2.00

Ernest Larivière 10.00

International Electric Co., rue Bleury 11.00

Les employés des Postes, livraison de la ville, équipe du jour, par J.-P. Moreau 35.00

M. Fabre, D. Pélouze, de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe 5.00

M. A. Roy 2.00

Personnel de la Banque Canadienne Nationale, bureau chef et succursales

Le caucus conservateur

La réunion d'hier à l'Hôtel Place Viger — Adoption d'une résolution qui donne aux ministres du Québec toute liberté pour ce qui regarde l'organisation. Pas de destitution — Réorganisation de la presse conservatrice — Aucune entente entre M. Sauvé et M. Patenaude — Les remarques du ministre des postes

M. Arthur Sauvé, ministre des Postes, a rencontré hier midi, à l'Hôtel Place Viger, un groupe fort nombreux de conservateurs représentant les éléments du parti.

Cette réunion avait été convoquée dans le but de faire suite aux résolutions qui avaient été adoptées, il y a quelque temps, au caucus des députés et des candidats défaits.

M. Sauvé était le principal orateur et a parlé d'organisation.

On a aussi adopté une résolution à l'effet de donner aux ministres du Québec toute liberté pour ce qui regarde l'organisation.

MM. le sénateur C.-P. Beaubien, John Sullivan, J.-A. Barrette, Arthur Brassard, C.-E. Raymond Hayes ont ajouté aussi quelques mots à l'appui de cette résolution.

Voici un résumé des remarques de M. Sauvé :

M. SAUVÉ

Les conservateurs plus que tous autres dans cette province ne peuvent oublier que leur parti est arrivé au pouvoir alors que la crise économique atteignait son état aigu et que notre population n'avait pas été préparée pour en supporter le fardeau. Ils ne peuvent pas ignorer non plus les nombreuses difficultés qu'ils ont traversées surtout depuis une quinzaine d'années ainsi que leur manque d'organisation, de presse, etc.

Comprenant quelle tâche ont dû assumer leurs représentants dans le nouveau gouvernement fédéral, il serait singulier et injuste qu'ils ne fissent preuve même de patience et d'un désir ardent d'accorder justice, fair play à leurs chefs, une loyale coopération et une discrète collaboration.

C'est pourquoi je ne suis pas étonné, mais très content, de voir un si grand nombre d'amis autour de cette table. Vous êtes venus ici pour parler en famille avec nous. Je vous en remercie.

J'ai vu mon collègue, M. Durand, avant mon départ et il devait venir vous rencontrer avec moi; mais ses occupations et une séance du conseil l'ont retenu dans la capitale. M. Sauvé dit que travail fait M. Durand pour réorganiser son département de façon à servir les intérêts du pays et à donner satisfaction au parti. Il fait aussi un grand éloge de M. Dupré et de M. Caban.

M. Sauvé parle ensuite de la crise, des exigences sociales, encore très fortes, très coûteuses, qui rongent les budgets domestiques et affectent la famille.

Si au lieu de la nier, en vantant une fausse prospérité, les gouvernants d'hier avaient admis la crise des nos introduction, chez nous, ils auraient pu préparer la population à l'économie qui s'impose brutalement aujourd'hui. Parce que le chef du parti conservateur, le nouveau premier ministre du pays, annonce d'avance le déficit du budget national, parce qu'il parle franchement au peuple et qu'il l'avertit loyalement de sa situation et de ses obligations, conséquence de la crise trop longtemps cachée par le gouvernement précédent, nos adversaires faisant mine de s'étonner du déficit, crient au scandale.

Nous avons à la tête de notre parti, non pas un politicien préoccupé de satisfaire le peuple par des attentions flatteuses, mais un grand homme d'Etat, dont le cerveau est absorbé par les grands problèmes de son pays plus que par toute autre question. Il veut administrer en homme d'affaires avant tout.

Son parti en souffrira peut-être à certains moments, mais notre pays en bénéficiera, s'il est appuyé par le fair-play et la confiance. C'est dire combien nous du Québec, province agricole et si conservatrice.

CHEZ LES ACADIENS de la LOUISIANE

Voyage organisé et dirigé par le "Devoir" via Canadien National — Illinois Central — Southern Pacific

Départ de Montréal : dimanche, 12 avril 1931

Retour : mardi 28 avril — Billet valide jusqu'au 15 juin

A l'aller, le long du Mississippi, sur les traces des pionniers de la Nouvelle-France

Visite de CHICAGO, ST-LOUIS, le fort de CHARTRES, VICKSBURG, NATCHEZ, la NOUVELLE-ORLÉANS et CINQ JOURS au pays LOUISIANAIS d'EVANGELINE.

Au retour, en paquebot, par le golfe du Mexique et l'Atlantique jusqu'à New-York

Retour facultatif par toutes routes

PRIX DE MONTRÉAL ET RETOUR : 16 JOURS

Lit du haut	\$183.	Compartment à 2, par personne	\$225.
Lit du bas	\$195.	Salon à 3, par personne	\$230.

Billets à prix spéciaux de toutes les gares du Canada et des Etats-Unis

TOUS FRAIS COMPRIS: Chemin de fer, pullman, cabine extérieure de première classe, visites, excursions en autobus, séjour aux hôtels, repas sur le paquebot.

NE SONT PAS COMPRIS: les pourboires et les repas en dehors du paquebot.

Places limitées — S'inscrire tôt.

Le "Devoir" Service des Voyages

430, Notre-Dame Est — Tél. HARBOR 1241 — Montréal

matrice de nos institutions, et si comblée de richesses naturelles, nous devons donner à l'honorable M. Bennett le loyal appui et la collaboration qu'il attend de nous.

La province de Québec ne sait pas encore assez ce qu'elle pourra retirer en accordant au chef du gouvernement et à ses collègues du Québec une coopération qui assure l'union des forces nécessaires à l'harmonie et au développement du pays contre des préjugés qui font perdre un temps si précieux et commettent tant d'injustices de parti et d'autre.

On est étonné de voir que le gouvernement n'a pas encore mis fin à la crise. Mais il n'a pas encore eu le temps de faire le rajustement nécessaire et on admettra que M. Bennett a fait, en 1930, un travail de colosse qui fait l'étonnement de ses adversaires et l'admiration de ses concitoyens.

Les années se rappelleront que la crise qui sévissait en 1896 ne s'est terminée qu'en 1898, c'est-à-dire deux ans après l'arrivée au pouvoir de M. Laurier qui avait promis de la régler. Il serait intéressant de faire connaître certains passages du discours prononcé par le chef libéral avant et après les élections de 1896.

Avec une crise qui affecte tant de familles, il n'est pas étonnant que des milliers de gens demandent des positions, et avec une loi de service civil comme celle qui est en vigueur depuis plusieurs années, bien avant nous, on doit finir par comprendre la position des ministres. Tant que la loi du service civil ne sera pas amendée, les ministres seront obligés de s'y soumettre loyalement et de se soumettre aux pouvoirs conférés à la Commission chargée d'appliquer la loi.

Il est curieux et intéressant de constater comme le peuple a une exacte notion du gouvernement responsable et comme il accepte difficilement qu'une Commission indépendante du peuple, prenne la place des ministres pour ce qui concerne le choix des employés du gouvernement. On se plaint en certains milieux de l'hésitation à démettre des employés. Il faut se soumettre à la loi d'abord, puis agir avec justice et discrétion.

En 1896 et en 1897, les libéraux ont dénoncé Laurier parce qu'il ne destituait pas immédiatement les employés conservateurs. C'est un gouvernement libéral, disaient-ils, mais c'est une administration conduite par des sous-ministres et des employés conservateurs. Prenez tous ceux qui ont dénoncé ainsi leur parti, ceux qui ont fondé des clubs pour protester, et voyez ce qu'ils sont devenus. Tout vient à point à qui sait attendre.

Une organisation

A la dernière réunion des députés et des candidats défaits, on a adopté des résolutions reconnaissant le respect dû aux autorités du parti et demandant aux ministres du Québec une organisation sous leur propre direction. Cette organisation s'impose. Elle va se faire et les ministres vous remercient d'avoir posé vous-mêmes les règles qui établissent l'autorité et les pouvoirs. Nous comptons sur ce bon exemple pour faire réussir l'organisation.

Il est impossible de faire une organisation pour servir les intérêts d'un groupe ou d'une faction, disait un ancien ministre libéral. C'est vrai. C'est le parti pour le pays qu'il faut servir. Et la meilleure façon de le servir, c'est d'accorder aux chefs un appui loyal et constant, tant que des questions fondamentales ne viennent pas les diviser et les séparer.

Le directeur général de l'organisation doit être un homme de grande expérience, connaissant bien toute la province. Les organisations de district seront des hommes qui aimeront à se tenir au service de nos amis et au courant de leurs besoins. C'est ainsi que les ministres auront des collaborateurs qui leur donneront le temps de s'occuper des questions nationales et économiques et aussi de trouver les grands moyens de défendre les intérêts de leurs compatriotes.

La réorganisation de la presse conservatrice s'impose. Il nous faut la compléter. On dit que les ministres du Québec ne s'entendent pas. Ce ne sont pas les ministres qui ne s'entendent pas, ce sont ceux qui voudraient bien les voir se diviser.

Ici, M. Sauvé donne un démenti à ce qui a été publié dans un journal. Il ridiculise, non pas le journal, mais les inventeurs de la nouvelle.

Il n'est pas question de destitution. Nous avons besoin d'une organisation et nous en aurons une. Les ministres de la province de Québec seront les directeurs de cette organisation, conformément à une résolution adoptée à une réunion tenue il y a quelque temps par les députés conservateurs et les candidats défaits aux dernières élections. Nous désirons rendre justice à tous. Un ministre n'a pas le droit d'appartenir à un groupe, il se doit de rendre justice à tous pour le bien de leur parti et dans l'intérêt du pays.

Sir Geo. Perley ne s'est mêlé ni de près ni de loin à l'organisation. Nous voulons unir et utiliser tous les éléments du parti. La réunion a été convoquée par moi-même afin de rencontrer des amis du parti pour parler d'organisation.

Au sujet d'organisation, je dois dire qu'il n'a pas été question de M. Jos. Lamarche et que c'est par pur accident qu'à ma demande il a invité quelques amis pour la réunion d'aujourd'hui. Il n'y a aucun pacte, aucune entente, aucune combinaison entre M. Patenaude et moi-même. Je dois ajouter que M. Patenaude n'a fait aucune démarche au sujet de l'organisation.

Quant à M. Rainville, il n'a pas été question de le déposer comme organisateur, car comme président de la Commission du havre, il ne peut être organisateur du parti. Nous voulons donner à M. Rainville les mérites qu'il possède et il en a, mais nous ne voulons rien exiger de lui qui ne soit pas convenable et qui puisse diminuer son prestige comme président. Nous avons l'honneur d'avoir un Canadien français comme président de cette commission et nous entendons faire tout notre possible pour appuyer son travail à la Commission.

Il n'a pas été question de destituer personne au sujet de l'organisation. L'organisation verra à utiliser ceux qui sont compétents pour faire son travail.

Motion Brassard

La motion Arthur Brassard, adoptée à l'unanimité, avait pour objet d'approuver entièrement l'attitude prise par M. Arthur Sauvé au sujet de l'organisation.

Ceux qui y assistaient

Au nombre de ceux qui étaient présents, nous avons remarqué: MM. Arthur Sauvé, C.-P. Beaubien, A. Fauteux, John Sullivan, m.p., J.-A. Barrette, m.p., Georges Laurin, m.p., Sam. Gobeil, m.p., J.-E. Labelle, Charles Duquette, W. Hackett, Maurice Désy, Jacques Panneton, C. Gauthier, E.-C. Girouard, U. Simard, G. Coffin, J.-P. Lamarche, Denis Tremblay, Charlemagne Séguin, G. Dubuc, J.-G. Bisson, Constant Gaudreau, E. Gouvette, Joseph Laporte, Jules Legault, J.-Nap. Labelle, n.p., O. Pagé, Charles Emard, J.-O. Labrecque, J.-L. Saint-Jacques, Eug. Poirier, n.p., P. Vandellac, l'échevin Tancrède Fortin, Anatole Carignan, S.-A. Baulne, Dalbé Viau, maire de Lachine, Hercule Gohier, n.p., P. Emile Lafontaine, Charles de Bourcherville, J.-C. Martineau, Edouard Rivard, J.-A. Boissonault, M. Lalonde, Auguste Dufresne, L.-J. DeLantais, Ernest Godin, J. E. C. Bumbay, Horace Gagné, A. Broseau, H. Desjardins, Dr T. Lefort, A. Marcotte, G. Lemire, A. Forest, A. Raymond, S. Dequire, Anthime Fortin, Léon Faribault, Horace Gohier, l'échevin Bruno Charbonneau, Napoléon Rochon, James Whittaker, H.-L. Fortier, Gustave Monette, Francis Fauteux, Arthur Brassard, J.-A. Masse, J.-A. Lamarche, H.-F. Lauzon, G. Jarry, L.-Gédéon Gravel, Edouard Masson, Jean Laporte, R. Faribault, Z. Filion et autres.

Reprise du service paroissial à Saint-Denis

M. le curé de la paroisse Saint-Denis nous prie d'annoncer, pour dimanche, le 8 courant, la reprise des offices paroissiaux aux endroits suivants:

Académie Laurier (coin de la rue Des Carrières);
Annexe de l'Académie Laurier (rue Resther);
Ecole Champagnat (angle des rues Laurier et Saint-Hubert).
La première messe sera dite à l'Académie Laurier, coin de la rue Des Carrières, à 6 heures.
A 7, 8, 9, 10 et 11 heures, des messes seront dites simultanément, aux endroits précités.
Il faut noter cependant, qu'à 8 heures, la seule messe pour adultes sera dite à l'Annexe de l'Académie Laurier, rue Resther, les deux autres locaux étant réservés pour les enfants des écoles.
On bénira les cierges de la chandeleur, à l'issue des messes de 9, 10 et 11 heures. (Comm.)

Le notaire Jasmin condamné à deux ans de prison

Le juge Monet a condamné hier le notaire Ernest Jasmin à deux ans moins un jour de prison après l'avoir trouvé coupable sur cinq accusations d'obtention d'argent avec l'intention de frauder ses clients. L'accusé a accepté sa sentence froidement et il a pris le chemin des cellules de Bordeaux pour y purger sa sentence.

Les cinq accusations étaient semblables. Ernest Jasmin aurait ainsi obtenu une somme d'à peu près \$10,000. Il se proposait comme intermédiaire pour des prêts et il s'appropriait l'argent qu'on lui confiait.

M. Godbout au "Club de Réforme"

M. J.-A. Godbout, ministre de l'Agriculture à Québec, sera l'hôte d'honneur du Club de Réforme, au dîner-casé qui aura lieu demain, samedi, à 1 h. p.m. précise. M. L.-Armand Daigle présidera et les discours seront irradiés par le poste CKAC. Il est fort possible que M. Taschereau, premier ministre, et quelques-uns de ses collègues assistent à ce dîner.

Au Conseil législatif

MM. BRYSON ET CHAPPAIS FONT L'ELOGE DE FEU M. OUELLETTE — ADOPTION DE BILLS — LE BOIS RUSSE

Québec, 6. — Le Conseil législatif s'est réuni à midi, à trois heures et demie, après avoir siégé pendant une demi-heure hier après-midi. Au cours de cette séance la Chambre haute a rendu hommage à M. Edouard Ouellette décédé au début de la semaine.

En quels termes M. Bryson a rendu les hommages du Conseil législatif au disparu en l'absence de M. Narcisse Pérodeau qui devait se charger de cette motion de condoléances: "Malheureusement, M. Pérodeau, a exprimé M. Bryson, a été incapable de venir à Québec cette semaine, et c'est à lui que revient le pénible devoir dont je m'acquiesse présentement. Le nom de M. Ouellette restera longtemps, dit M. Bryson, dans le souvenir de tous ceux qui ont eu l'occasion et la bonne fortune de le connaître. Pour ma part, j'ai eu l'avantage de le connaître, même lorsqu'il siégeait dans l'autre Chambre, et toujours, je l'ai tenu dans la plus haute estime. Pendant dix-huit ans, de 1905 à 1923, M. Ouellette a rendu service à la population du comté d'Yamaska, à laquelle il était particulièrement dévoué. En sa qualité de gérant général de la Tourville Lumber Mills Co., il a joué un rôle des plus actifs dans le développement de l'industrie et, par là, en faveur de la prospérité de notre province. Il appartenait à notre Chambre depuis huit ans. On l'estimait fort pour ses belles qualités et pour sa façon ouverte et franche de travailler en faveur de tout ce qui pouvait promouvoir le bien-être dans notre province. La fin de ses travaux est venue et il est maintenant entré dans le repos. Je suis sûr d'exprimer les sentiments de toute cette Chambre, en disant que nous nous souviendrons de notre collègue disparu, aussi longtemps que la lumière brillera pour tous et chacun de nous."

M. Thomas Chapais a appuyé, avec émotion, cette motion de son collègue.

"Ce n'est un devoir pénible, dit-il. Nous sommes bien éprouvés depuis quelques années et nous voyons trop souvent des vides dans cette Chambre. Nous avons subi des pertes cruelles. Presque tous les ans maintenant, nous voyons parmi nous un siège vide où repose une couronne de fleurs. Celui dont nous pleurons aujourd'hui la perte était une de nos plus belles figures. Je l'avais connu alors qu'il siégeait à la Chambre basse; mais c'est surtout depuis qu'il était ici que j'avais appris à le mieux connaître, à l'estimer et à l'apprécier. Il était le modèle accompli du bon citoyen. Par son travail, sa loyauté, sa persévérance dans les entreprises qu'il avait à faire prospérer, il était devenu l'un de nos meilleurs hommes d'affaires. Il était en plus l'un des membres les plus appréciés de cette Chambre. Malade depuis quelques années, nous avions espéré qu'un regain de vigueur qui s'était manifesté l'année dernière allait continuer. Malheureusement, Dieu en a décidé autrement. Je suis sûr de me faire l'écho de toute la Chambre en exprimant, à la suite de mon honorable collègue, que le souvenir de M. Ouellette restera longtemps vivace en nos mémoires, comme celui d'un homme sincèrement convaincu du rôle qu'il a si bien joué dans la vie."

LES BILLS

Les bills suivants ont été adoptés en troisième lecture:

Bill des écoles catholiques de Montréal.

Loi concernant certains règlements à ratifier dans la municipalité de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Loi concernant les commissaires d'écoles de Saint-Etienne-les-Grès; Loi ratifiant certains règlements entre la municipalité de Donnacona et la Donnacona Paper Co.; et aussi loi concernant des résolutions et des contrats passés entre la Commission scolaire de Donnacona et la Donnacona Paper Co.

Loi amendant la charte de la cité d'Outremont.

Loi concernant certaines communications de taxes à des compagnies dans la municipalité de Grand-Mère.

Le bill ratifiant les règlements no 243 et 348, et certaines résolutions de la cité de Saint-Hyacinthe, et certains actes passés par elle, a subi sa deuxième lecture et a été référé au comité des bills privés.

LE BOIS RUSSE

M. Carrel a donné l'avis de motion suivant:

"Il proposera que cette Chambre, voyant avec appréhension l'envahissement croissant des articles de Russie, produits dans des conditions anormales et immorales, et à l'aide de travaux forcés, faisant concurrence aux produits canadiens et aggravant ainsi notre problème du chômage, attire respectueusement l'attention du gouvernement fédéral sur ce malheureux état de choses qui jette la perturbation dans la vie économique du Canada, et suggère instantanément l'adoption immédiate de lois mettant fin à cette concurrence injuste qui nuit à notre classe ouvrière dans tout le pays."

Marcel Murray coupable de ce vol à main armée

Marcel Murray, 21 ans, a subi son procès, hier après-midi, devant le juge Monet sous l'accusation d'avoir pris part à un vol à main armée, le 11 décembre dernier, alors que M. L.-A. Charbon, un vétéran de 73 ans, gérant d'un magasin J.-E. Fournier, fut attaqué, battu et volé par des bandits. Ils étaient cinq. Quatre ont déjà reçu leur sentence: Georges Gratton, Willie Racine, André Bédard et Paul Robert. Ils ont rendu témoignage, hier après-midi, contre Marcel Murray, leur complice.

Il s'est raconté comment Murray était allé les trouver à leur cham-



CHEZ DUPUIS

Rues Ste-Catherine — Demontigny — St-André — St-Christophe — Plateau 5151

Nouveaux SOULIERS

pour dames et jeunes filles

Pour porter bientôt avec ou sans claque, vous aurez besoin de souliers nouveaux et frais. Une vente aussi opportune, autant par le prix que par la qualité, devrait vous inciter à en acheter au moins deux paires.

Les marques les plus avantageusement connues: "LA PARISIENNE", "McFARLANE", "STRIDER" et plusieurs autres de haute qualité sont incluses dans ce groupe exclusif.

- | | | |
|--|--|--|
| A — Cuir verni noir. En chevreau brun ou almora. Talon haut. | C — Veau beige, deux tons. Boucle de cuir, talon haut. | F — Veau, 2 tons de brun. Lacé 3 œillets fantaisie, talon haut. |
| B — Chevreau et suède bleu, ou noir. Cuir verni et suède noir. Chevreau et suède beige. Boucle de ruban cordé. Talon haut. | D — Suède brun raisin lacé, 2 œillets, talon cubain. | G — Chevreau noir, almora, cuir verni noir. Large courroie et boucle de cuivre. Cubain. |
| | E — Cuir verni et veau noir. Courroie par faite et boucle de ruban, 2 œillets, talon cubain. | H — Chevreau nuance almora. Garniture 3 tons de beige et brun. Talon haut, courroie étroite. |

PRIX DE VENTE ECLIPSE. 2.89 LA PAIRE

Souliers de cuir de veau, chevreau, glacé ou mat, suède et cuir verni, suède et chevreau. Jolis tons de beige, brun, bleu, almora et tout noir. Modèles unis à 1 courroie. Aussi escarpin "Core" et le soulier à 4 ou 5 œillets avec dessus ajourés. Ces derniers sont très pratiques pour la marche.

DUPUIS FRÈRES — au deuxième

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, coo.-trés.



MIEUX VAUT PREVENIR...



les affaires vont moins bien que l'on doit prévenir la crise en diminuant ses dépenses et en augmentant son compte de banque.

Quel langage vous tient votre livret de dépôt?

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

"où les éparpillés déposent"

Le procès de Thomas fixé à mardi prochain

LA FEMME NANTÉL ACCUSÉE DE COMPLICITÉ DANS LE CRIME. AURA LE SIEN APRÈS CELUI DE SON COMPLICE

Mont-Laurier, 6. — Edouard Thomas, dit Tranchemontagne, subira son procès mardi prochain devant la cour du Banc du Roi, sous la présidence du juge Patterson, pour leur proposer cette affaire. Le leur avait déclaré qu'ils voulaient prendre une somme de plus de \$400 sans trop de danger. C'est lui, en somme, d'après les témoignages, qui monta le coup.

Le juge a trouvé l'accusé coupable de l'offense qu'on lui reprochait et après avoir entendu l'éloquent plaidoyer du prévenu qui implorait sa clémence, il décida de remettre à jeudi prochain sa sentence.

sous l'accusation d'avoir assassiné Arthur Nantel en lui tirant un coup de fusil le 29 septembre dernier. La femme Nantel a comparu elle aussi, et en dépit des objections de son défenseur, Me Philippe Monette, a été condamnée à subir son procès la semaine prochaine, sur une accusation de complicité dans le crime. Les deux accusés subiront leur procès séparément. La cour instruira d'abord celui de Thomas.

Il est possible que les procédures soient considérablement retardées par le fait que Me Wilfrid Pilon, avocat de Thomas, veut plaider folie au nom de son client. Il a demandé à la cour un examen mental de l'accusé. Comme le juge n'avait reçu aucune motion par écrit à ce sujet, il a ignoré la demande de Me Pilon. C'est alors que celui-ci a averti le tribunal qu'il plaiderait folie.

Si le président du tribunal acceptait un tel plaidoyer, le procès serait retardé de plusieurs semaines afin de donner aux aliénistes le temps d'examiner l'accusé.



Dans le sillage des caravelles

Si vous recherchez des cieux plus cléments

Demandez notre liste complète des

CROISIÈRES D'HIVER

AUX

Indes Occidentales

ANTILLES — BERMUDES

CUBA — PANAMA

La Méditerranée

TERRE-SAINTE

et EGYPTE

Amérique du Sud

— Afrique

TOUR DU MONDE

PLUSIEURS AUBAINES

Ecrivez ou téléphonez au

SERVICE DES VOYAGES

LE DEVOIR

430, Notre-Dame Est

Tél. HARBOR 1241

Montréal

Le tout sans obligation.